RAPPORT ANNUEL 2016 2017





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Québec

Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- Anne-Marie Gauthier, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques
- Hélène Jean, chargée de l'édition
- Annik Cassista, technicienne en gestion de documents
- Dominique Johnson, réviseure linguistique
- OSE Design, conception graphique



Promenade Samuel-De Champlain, phase 2
© CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

© Commission de la capitale nationale du Québec 2017
Dépôt légal 2017
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Version PDF – 978-2-550-78826-3

Commission de la capitale nationale du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, RC
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773
Sans frais : 1 800 442-0773
Télécopieur : 418 528-0833
capitale.gouv.qc.ca

Couverture :
Boisé du parc des Moulins en hiver

© CCNQ ; photographe : Jean-Philippe Labrie

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel. Elle le rend disponible en version électronique sur son site Internet (www.capitale.gouv.qc.ca).





TABLE DES M

2016-2017 en bref 6

Faits saillants de l'année 8

Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec 10

Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec 12

Mot de la présidente et directrice générale 14

Présentation de la Commission 16

- Gouvernance et conseil d'administration 16
- Organigramme 22
- Comité de direction 23
- Comités de la Commission 24
- Employés par direction au 31 mars 2017 25

Rapport d'activités 2016-2017 28

- Aménager et mettre en valeur la capitale 28
  - Aménager
  - Entretenir et mettre en valeur les propriétés
- Promouvoir et faire connaître la capitale 43
  - Découvrir
  - Faire connaître
  - Faire rayonner
- Conseiller le gouvernement 50
- Administrer la Commission 52

Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec 54

- Plan triennal 2017-2018 à 2019-2020 55
- Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts 60

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2017 62

Annexes 83



Vue de la face nord de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ ; photographe : Les photographes Kedl

MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES + TABLEAUX

Graphiques

GRAPHIQUE 1 30
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), de 1995-1996 à 2016-2017

GRAPHIQUE 2 30
Sommaire des investissements selon les sources de fonds, de 1995-1996 à 2016-2017

GRAPHIQUE 3 30
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 2016-2017

GRAPHIQUE 4 43
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation, de 1997-1998 à 2016-2017

GRAPHIQUE 5 43
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation, 2016-2017

Tableaux

TABLEAU 1A 38
Interventions de la Commission en 2016-2017 (maintien de l'actif)

TABLEAU 1B 39
Interventions d'entretien de la Commission en 2016-2017 (budget d'exploitation)

TABLEAU 2 40
Nombre d'événements tenus au domaine Cataraqui, par catégorie

TABLEAU 3 52
Traitement applicable aux cadres de la Commission

TABLEAU 4 55
Plan triennal 2017-2018 à 2019-2020

TABLEAU 5 60
Actif foncier total

TABLEAU 6 61
Plan triennal de maintien de l'actif 2017-2018 à 2019-2020

TABLEAU 7 84
Reddition de comptes de la planification 2016-2017

TABLEAU 8 90
Reddition de comptes en matière de développement durable

TABLEAU 9 97
Frais applicables aux activités et services offerts en 2016-2017

2016-2017
EN BREF

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

90 976 visiteurs, année record depuis l'ouverture de cet attrait et hausse de près de 10 % par rapport à 2015-2016

Depuis 1998 : 1 330 828 visiteurs

PROGRAMME *DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE*

7 857 participants

Depuis 1997 : 252 843 participants provenant des 17 régions administratives du Québec

SÉRIE DE SPECTACLES HISTORIQUES

- Présentation de la troisième saison de la série *Les Trésors de la capitale* : près de 2 000 spectateurs
- Depuis 2001 : environ 46 000 spectateurs

SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL

Environ 900 participants aux visites guidées du site archéologique Cartier-Roberval offertes dans le cadre du Mois de l'archéologie

DOMAINE CATARAQUI

- 389 événements privés
- Tenue de 15 événements publics de découverte : 4 repas gastronomiques, 4 concerts classiques avec dégustation, 4 portes ouvertes, 2 « 5 à 7 » et une grande fête populaire thématique (Une journée à l'anglaise)
- Depuis octobre 2010 : 2 480 événements
- 1 230 visiteurs au centre d'interprétation des grands domaines de Sillery lors des cinq fins de semaine d'ouverture, en septembre et en octobre 2016

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

- La cabane de L'Affaire : trois événements gastronomiques thématiques ont été proposés à la population à la maison du fermier pour le temps des sucres, le temps des pommes et le temps des Fêtes.
- 7 494 visiteurs au centre d'interprétation, ouvert en période estivale et pendant le temps des sucres

OCCUPATION DES PARCS ET ESPACES VERTS

- 180 événements et activités de toute nature
- Animation accrue des parcs de la colline Parlementaire en période hivernale, notamment grace à l'accueil des festivités du nouvel an et du Carnaval de Québec



Parcours *Horizons* à l'Observatoire de la Capitale © CCNQ ; photographe : Les Festifs

TENUE DE CINQ
« 5 à 7 jazz et blues »
à la promenade Samuel-De Champlain, au domaine Cataraqui, au parc du Bois-de-Coulonge et à l'Observatoire de la Capitale.

INVESTISSEMENTS

Depuis 1995 : 225,5 M$

- 170,1M$ par la Commission de la capitale nationale du Québec
- 55,4 M$ par ses partenaires

COÛTS D'EXPLOITATION POUR L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DES PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION

4 279 614 $ en 2016-2017

PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION

174,72 hectares

79 443 580 $
en évaluation municipale



Sentier des Grèves, phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain © CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

FAITS SAILLANTS
DE L'ANNÉE

2016

AVRIL

À la suite de l'inscription de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain au Plan québécois des infrastructures du gouvernement du Québec en mars 2016, relance du dossier et création du bureau de projet

Dévoilement du concept de la place des Canotiers

MAI

Inauguration du nouveau parcours découverte *Horizons* à l'Observatoire de la Capitale

Dévoilement du Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords

JUIN

Installation des bornes signalétiques aux sépultures des premiers ministres Jacques Parizeau et Jean Lesage

JUILLET

Décernement à la Commission du Prix vision en urbanisme de l'Institut canadien d'urbanisme pour son grand projet de la promenade Samuel-De Champlain



Accueil du congrès de l'Organisation des capitales canadiennes

Ouverture du nouveau Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery au domaine Cataraqui

Le livre *Saveurs de saison, une cuisine inspirée du domaine Cataraqui* finaliste aux renommés Lauréats des Saveurs du Canada, dans la catégorie Livres de cuisine régionale/culturelle

Inauguration du prolongement de la promenade Samuel-De Champlain vers l'ouest

SEPTEMBRE

Dévoilement du repère commémoratif du 50e anniversaire de l'incendie du parc du Bois-de-Coulonge

NOVEMBRE

2017

Tenue de visites guidées des Nouvelles-Casernes à l'occasion des Fêtes de la Nouvelle-France

Inauguration du réaménagement du monument Jacques-Cartier à Cap-Rouge

AOÛT

Ouverture officielle des sentiers du boisé du parc des Moulins, dans l'arrondissement de Charlesbourg

Participation aux échanges et aux activités entourant le 30e anniversaire du décret instituant Namur à titre de capitale de la Région wallonne, en Belgique

DÉCEMBRE



Vue de la face sud de l'Observatoire de la Capitale © CCNQ ; photographe : Les photographes Kedl

PRÉSENTATIO AU MINISTRE

RESPONSABLE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC



© CCNQ ; photographe : Pierre Joosten

ON

Monsieur François Blais
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2016-2017. Le document présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2017-2020, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

Françoise Mercure



Parc des Moulins en hiver © CCNQ ; photographe : Denis Côté

PRÉSENTATIO
AU PRÉSIDE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



© Photo officielle

ON
NT

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

François Blais

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

UNE ANNÉE FORT REMPLIE

Cette année encore, la Commission de la capitale nationale du Québec a offert une panoplie d'activités de découverte et a livré nombre de projets, faisant vivre des expériences nouvelles et enrichissantes à des clientèles de tous âges. Ainsi, elle poursuit sa mission de faire rayonner la capitale, la faire connaître et la mettre en valeur.

La présence d'un organisme comme le nôtre démontre l'attachement que le gouvernement du Québec voue à sa capitale. La commission constitue sans l'ombre d'un doute une valeur ajoutée notoire pour l'ensemble de son territoire d'intervention, sur les deux rives du Saint-Laurent, mais aussi pour tout le Québec.

ENCORE ET TOUJOURS, REDONNER LE FLEUVE

La Commission a poursuivi en 2016-2017 son objectif de redonner le fleuve aux Québécois en faisant du littoral un site d'intervention privilégié.

Le grand projet de la troisième phase de la promenade Samuel-De Champlain, située entre la côte de Sillery et la côte Gilmour, a été relancé dès le printemps 2016. Nous avons créé un bureau de projet afin de poursuivre la réalisation du dossier d'affaires qui sera présenté au gouvernement. À terme, ces nouveaux aménagements ajouteront un attrait distinctif à la promenade et permettront à ce secteur de devenir l'une des signatures architecturales de la capitale.

En collaboration avec ses précieux partenaires, elle a annoncé une vision d'aménagement du littoral est de la capitale visant la réappropriation des berges par la population par la création de liens nouveaux entre la ville et notre trésor maritime. Le Plan directeur du littoral est dans le secteur de Beauport nous permet aujourd'hui de nous projeter vers l'avenir.

Dans le secteur des ponts, le prolongement de la tant appréciée promenade Samuel-De Champlain vers l'ouest et la finalisation du sentier des Grèves ont été inaugurés en septembre 2016, au plus grand bonheur des promeneurs, cyclistes, coureurs et adeptes de plein air d'ici et d'ailleurs.

Nous avons également poursuivi notre accompagnement de la Société québécoise des infrastructures pour la programmation de la place des Canotiers, porte d'entrée maritime à la capitale et site exceptionnel dont la Commission deviendra propriétaire à la fin de la réalisation du projet.

FAIRE PROFITER DE L'HIVER

Par ses actions, la Commission souhaite rendre la magnifique capitale québécoise encore plus inspirante. Nous nous employons à faire de nos propriétés des lieux animés, et ce, sur quatre saisons. À ce titre, nos espaces verts, une fois recouverts d'un tapis blanc, ont accueilli cette année encore plus de visiteurs. Le boisé du parc des Moulins a ouvert ses portes à la première neige pour offrir des sentiers en nature sur un site historique remarquable. Nos parcs de la colline Parlementaire ont accueilli les festivités du Carnaval de Québec. Au domaine Cataraqui et au parc du Bois-de-Coulonge, des milliers de visiteurs ont pu apprécier encore une fois la paix que ces grands domaines patrimoniaux dégagent lorsque le paysage se fige dans l'hiver.

Quel bonheur pour moi de constater l'évolution de notre offre pour les citoyennes et les citoyens de Québec, mais aussi pour les visiteurs et les touristes, dans notre capitale nordique, tout au long de l'année.



Le boisé du parc des Moulins en hiver © CCNQ ; photographe : Jean-Philippe Labrie



Perspective de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain © Daoust Lestage, Williams Asselin Ackaoui

DES EXPÉRIENCES MÉMORABLES POUR NOS CLIENTÈLES

La Commission a poursuivi la création d'expériences mémorables, mettant la lumière sur notre histoire et ce qui a forgé notre identité. Nous réalisons notre mission en rendant notre patrimoine accessible et vivant, toujours en ayant la population et les usagers de nos programmes au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons marquer la mémoire et l'imaginaire des gens. Plusieurs réalisations de notre équipe au cours du dernier exercice financier en témoignent :

- que ce soit en travaillant sur une refonte complète de notre programme de circuits guidés de la capitale destinés principalement aux clientèles scolaires, aux groupes en francisation et aux nouveaux arrivants ;
- en offrant un tout nouveau parcours découverte au sommet de Québec, à l'Observatoire de la Capitale, et en y accueillant un nombre record de plus de 90 000 personnes ;
- en faisant renaître l'une de nos propriétés patrimoniales grâce à la restauration complète de l'ancien poulailler du domaine Cataraqui pour y installer un centre d'interprétation consacré à l'histoire des grands domaines de Sillery ;
- ou en faisant vivre à nouveau des objets puisés de notre collection nationale lors des soirées-spectacles de la série originale *Les Trésors de la capitale*.

UN GRAND TRAVAIL D'ÉQUIPE

À la lecture du présent rapport d'activités et de notre planification pour les prochaines années, vous serez à même de constater tout le dynamisme, la créativité et l'engagement de mon équipe envers la mise en valeur de la capitale. Depuis la création de notre organisme en 1995, nous poursuivons nos efforts afin de réaliser notre triple mission à l'égard de la capitale : contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion et conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du personnel de la Commission. Je suis très fière de l'équipe, de la diversité des expertises et de la qualité du travail accompli.

Je désire également souligner l'appui et la collaboration du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de son équipe, ainsi que l'apport de nos précieux partenaires. Merci aux membres de nos deux comités consultatifs et aux passionnés de tous horizons qui siègent à notre conseil d'administration.

Finalement, un grand merci aux usagers, visiteurs, citoyens, promeneurs, curieux et passionnés d'histoire qui déambulent dans nos parcs, participent à nos activités et visitent nos sites historiques. Vous êtes le cœur de notre vision, celle d'offrir, au nom des Québécois, une capitale mémorable et inspirante. Une capitale dont vous êtes fiers.

Françoise Mercure

PRÉSENTATIO
DE LA COMMISSION

GOUVERNANCE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires de la Commission sont administrées par un conseil d'administration de 13 membres nommés par le gouvernement, dont une présidente qui est aussi la directrice générale de l'organisation.

Deux membres sont nommés sur recommandation de la Ville de Québec, et un membre est nommé sur recommandation de la Nation huronne-wendat. Parmi les membres du conseil d'administration autres que la présidente, au moins trois doivent résider sur le territoire de la ville de Québec et au moins un sur le territoire de la ville de Lévis.

Le mandat des membres du conseil d'administration est d'au plus trois ans, sauf celui de la présidente, qui est d'au plus cinq ans. À l'expiration de leur mandat, ils demeurent en fonction pendant une durée maximale de six mois jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés. Aucune rémunération ni aucun avantage n'est remis aux membres du conseil d'administration de la Commission, et ces derniers sont soumis à un code d'éthique (publié sur le site Internet de la Commission).

Le conseil d'administration se réunit annuellement à quatre reprises. Des séances spéciales peuvent être tenues, entre autres, par le moyen de conférences téléphoniques aussi souvent que les intérêts de la Commission l'exigent. En 2016-2017, les rencontres ont eu lieu en juin, septembre, novembre et mars.

Au 31 mars 2017, le conseil d'administration de la Commission est composé des membres suivants :

- M[me] Françoise Mercure
- M[me] Marianne Dionne
- M. Pierre Dolbec
- M[me] Olga Farman
- M[me] Virginie-Chelsea Faucher
- M. Alain Girard
- M. Christian Goulet
- M. André Juneau
- M. Jean-Sébastien Lapointe
- Quatre postes vacants au 31 mars 2017



Parc des Moulins © CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

ON



Intérieur des Nouvelles-Casernes © CCNQ ; photographe : Paul Dionne



FRANÇOISE MERCURE
PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
1er MANDAT, DEPUIS DÉCEMBRE 2012

Admise au Barreau en 1980, Me Françoise Mercure, a pratiqué de façon continue jusqu'en 2012 en droit des affaires et à titre d'arbitre en matière commerciale. Au cours de sa pratique, elle a participé activement à diverses instances du Barreau du Québec et de Québec, a été décorée de la Médaille du Barreau de Québec en 2002 et a reçu le titre d'avocate émérite en 2010. Me Mercure a enseigné à l'École du Barreau et est engagée depuis fort longtemps dans la communauté des affaires de Québec. Elle a notamment été membre du conseil d'administration et présidente du Centre local de développement (CLD) de Québec, vice-présidente de la fondation Rues principales et présidente de l'Office du tourisme de Québec. En 2001, elle a été la première femme à présider le conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec en 192 ans d'histoire. En 2003, elle a reçu le prix Hommage au gala Femmes de mérite de la YWCA de Québec. Depuis février 2014, elle est administratrice de sociétés certifiée.



MARIANNE DIONNE
PRÉSIDENTE DE RÉFÉRENCE CAPITAL HUMAIN
1er MANDAT, DEPUIS OCTOBRE 2016
(Mme DIONNE EST ÉGALEMENT REPRÉSENTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA COMMÉMORATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE.)

Marianne Dionne a amorcé sa carrière au sein de la Banque CIBC où elle a occupé un poste de directrice de comptes pendant plus de huit ans, acquérant une expertise en finance et en développement des affaires. Vers les années 2000, après ces années à conseiller et épauler des entrepreneurs, elle a fait le grand saut à son tour dans l'aventure entrepreneuriale, toujours en services-conseils, par l'entremise du recrutement de personnel. Présidente de Référence Capital humain depuis 2005, son expertise est confirmée et reconnue. Mme Dionne s'est forgé une réputation par son dynamisme et son engagement à faire de sa profession un art rigoureux, précis, professionnel et personnalisé. Elle accompagne une multitude de petites et moyennes entreprises, notamment dans la réalisation de mandats en recrutement de professionnels et de cadres intermédiaires et supérieurs. Son engagement auprès du monde des affaires a contribué à forger sa bonne réputation, en développant une connaissance sur le terrain de nombreux secteurs d'activité, ainsi qu'une connaissance fine des enjeux des entreprises, un accès direct aux décideurs, des pratiques éthiques irréprochables, une force d'influence et une solide crédibilité.



PIERRE DOLBEC

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DE DOLBEC INTERNATIONAL
1er MANDAT, DEPUIS AVRIL 2015
(M. DOLBEC EST ÉGALEMENT MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.)

Président et chef de la direction de Dolbec international, entreprise active principalement dans le milieu du courtage en douanes et du transit international, M. Pierre Dolbec évolue dans le domaine de l'importation et de l'exportation depuis près de 35 ans. Son expertise est reconnue, et c'est avec grand plaisir qu'il la partage dans le cadre de formations et de conférences. Il occupe depuis le 3 novembre 2013 le poste de maire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ses concitoyens le décrivent comme un homme d'action qui a pour mission l'amélioration de cette belle municipalité. Grand philanthrope, M. Dolbec est engagé dans de nombreux organismes à vocation communautaire de Québec qui lui tiennent à cœur.

M. Dolbec est également président des conseils d'administration de la Corporation des parcs industriels de Québec, de la Parade des Jouets, des Missions commerciales de l'Université Laval et de la Fondation Chevalerie Passion.



OLGA FARMAN

ASSOCIÉE DIRECTRICE DU BUREAU DE QUÉBEC CHEZ NORTON ROSE FULBRIGHT
1er MANDAT, DEPUIS AVRIL 2015

Admise au Barreau du Québec en 2003 après avoir terminé des études en droit à l'Université Laval, Me Olga Farman a terminé la même année une maîtrise en administration des affaires spécialisée en gestion des entreprises (MBA). Associée directrice du bureau de Québec chez Norton Rose Fulbright, elle est spécialisée en droit des affaires et plus particulièrement en sciences de la vie, en droit de la santé et en gouvernance. En 2010, elle est désignée Top 40 Under 40 au Canada par la revue *Lexpert* et, en 2011, 20 Young Women in Power par la revue *Canadian Business*. Me Farman a reçu en 2012 l'un des prix Femmes de mérite 2012, catégorie Affaires et professions, de la YWCA de Québec. De 2005 à 2014, elle a été présidente et membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec. Me Farman est très engagée dans sa région, tant auprès des organismes culturels et philanthropiques qu'auprès de la communauté des affaires.

Mme Farman est également membre du conseil d'administration de la Société du Centre des congrès de Québec depuis 2008.



VIRGINIE-CHELSEA FAUCHER

ASSOCIÉE ET VICE-PRÉSIDENTE DE CHOCOLATS FAVORIS

1er MANDAT, DEPUIS OCTOBRE 2016

(Mme FAUCHER EST ÉGALEMENT REPRÉSENTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AMÉNAGEMENT, LE DESIGN ET L'ARCHITECTURE.)

Titulaire d'un baccalauréat en relations publiques et en communication publique obtenu à l'Université Laval et ayant participé à la croissance fulgurante de Chocolats favoris depuis son acquisition en 2012, Virginie Faucher a d'abord été directrice générale de l'entreprise, avant d'en devenir en 2013 actionnaire et vice-présidente. Passionnée par les défis qu'apportent la croissance et l'innovation en entreprise, elle a été au cœur des transformations apportées à Chocolats favoris, notamment en coordonnant le changement d'image de l'entreprise, en concevant le design des chocolateries et en lançant un nouveau produit phare : la fondue au chocolat. Aujourd'hui, après avoir occupé plusieurs postes dans l'entreprise, elle s'investit dans l'expérience client dans les chocolateries. Avant de se joindre à l'aventure Chocolats favoris, Mme Faucher a notamment occupé un poste en relations publiques pour Beenox, plus grand studio de développement de jeux vidéo de Québec et a également fait partie de l'équipe des communications du premier ministre du Québec, Jean Charest, à titre d'attachée de presse adjointe.

Mme Faucher est également membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec et de Québec Ville en rose.



ALAIN GIRARD

PRÉSIDENT DE L'HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC ET DE L'HÔTEL CHÂTEAU BELLEVUE

1er MANDAT, DEPUIS NOVEMBRE 2013

(M. GIRARD EST ÉGALEMENT MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.)

Ayant effectué son certificat en évaluation immobilière tout en travaillant dans le domaine de l'évaluation, M. Alain Girard devient évaluateur agréé en 1984. Il s'investit alors dans l'entreprise familiale (Cogirès inc.). Il occupe maintenant le poste de président de l'Hôtel Château Laurier Québec et de l'Hôtel Château Bellevue incluant le traiteur événementiel George V. Outre ses fonctions quotidiennes en gestion hôtelière, M. Girard est bien engagé dans le milieu des affaires, particulièrement dans les domaines hôtelier et touristique. En 1976, il a été président fondateur de l'Association des commerçants de la Grande Allée (aujourd'hui Action promotion Grande Allée). Au fil des ans, divers organismes et regroupements auront pu bénéficier de son soutien sur différents plans (porte-parole, membre de conseils d'administration, vice-président ou président), dont l'Office du tourisme de Québec, les Associations touristiques régionales associées du Québec, la Fondation québécoise de la relève en tourisme, l'Association des hôteliers du Québec et la Société d'initiative du Vieux-Québec (aujourd'hui l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec). Également très engagé socialement, il appuie la Société Alzheimer de Québec et s'active depuis plusieurs années auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches comme membre du comité des dons majeurs, pour ne nommer que ces organismes.

M. Girard est également membre des conseils d'administration d'Action promotion Grande Allée et de la Société Alzheimer de Québec.



CHRISTIAN GOULET

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
2e MANDAT, DEPUIS AOÛT 2013
(M. GOULET EST ÉGALEMENT MEMBRE ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.)

Bachelier en administration des affaires de l'Université Laval, M. Christian Goulet est vice-président de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail depuis janvier 2016. Il a été président-directeur général de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances pendant près de deux ans. Auparavant, il a été conseiller en marketing chez Mallette, puis consultant en marketing chez Stentor – Bell Canada. Il a également assumé diverses fonctions de direction chez Bell Canada avant d'occuper le poste de vice-président adjoint au secteur public et responsable de la région de Québec de 2002 à 2014. Fort de ses 25 années d'expérience en gestion, il est très actif dans le développement de sa région. Il a notamment été président de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec ainsi que des conseils d'administration de la Fondation du Musée de la civilisation et du Théâtre du Trident. Il s'est vu décerner le prix Hermès par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval en 2010, puis a reçu le prix Arts et affaires – Mécène en 2012, attribué par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec dans le cadre des Prix d'excellence des arts et de la culture. M. Goulet est également membre du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec.



ANDRÉ JUNEAU

RETRAITÉ
1er MANDAT, DEPUIS AVRIL 2015
(M. JUNEAU EST ÉGALEMENT REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'AMÉNAGEMENT, DU DESIGN ET DE L'ARCHITECTURE.)

Titulaire d'un baccalauréat ès arts avec majeure en biologie de l'Université Laval, M. André Juneau a entrepris sa carrière au sein du Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. Il y a exercé diverses fonctions, notamment celle de gestionnaire de la Programmation forestière de l'entente Canada-Québec sur le développement économique du Québec, volet forestier, et du programme Mon milieu, mes arbres. Il est également responsable de l'application de la Loi sur l'évaluation environnementale et de la gestion du territoire forestier de la base des Forces canadiennes Valcartier. Concurremment, il a été élu conseiller municipal, puis maire de Cap-Rouge. Pendant cette période, ses collègues l'élisent vice-président de la Communauté urbaine de Québec et président de la Commission de l'environnement de cet organisme. Toujours actif à la retraite, il a occupé le poste de président du conseil d'administration de la Commission des champs de bataille nationaux de 1995 à 2009.

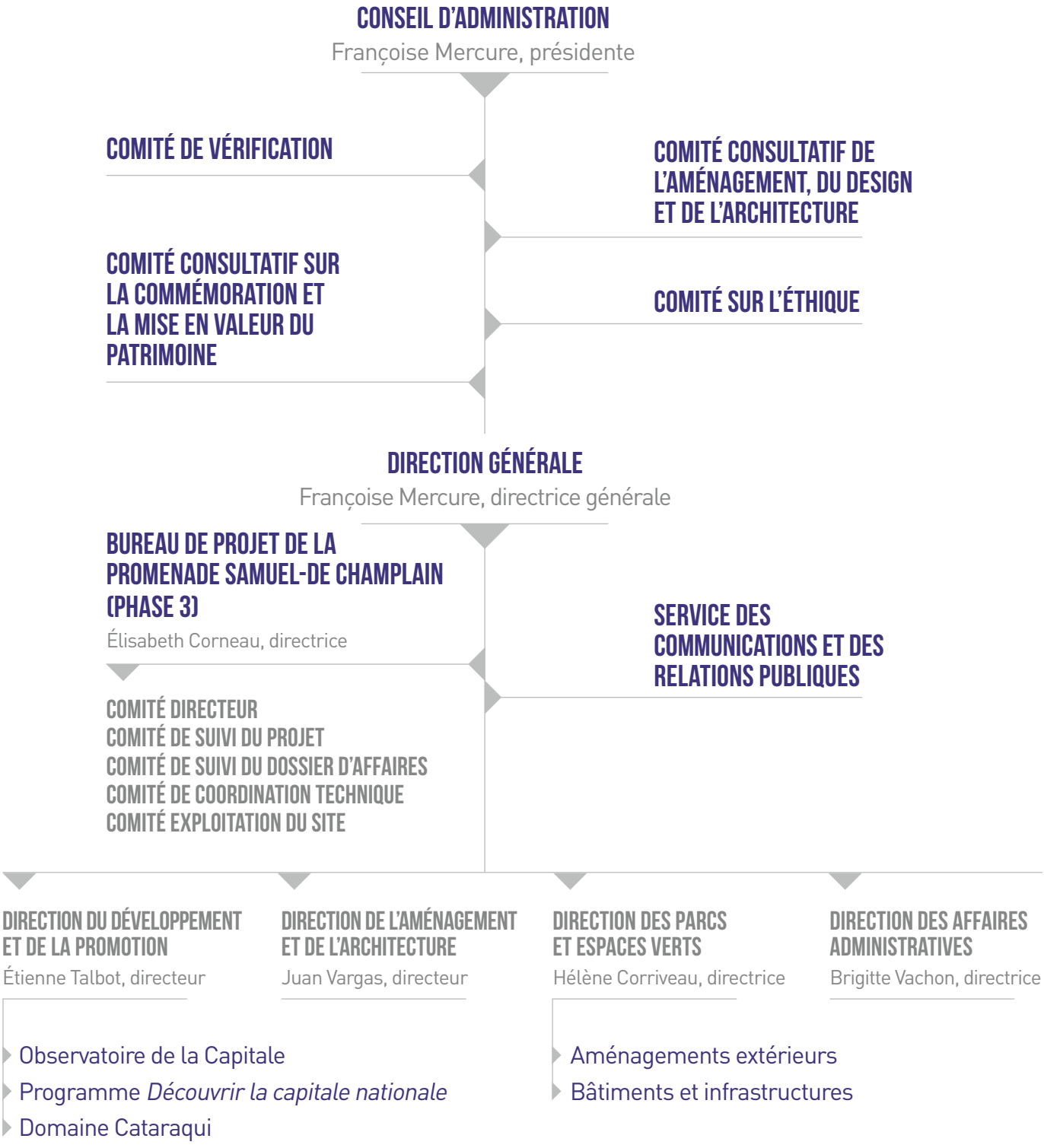


JEAN-SÉBASTIEN LAPOINTE

ASSOCIÉ CHEZ DELOITTE
1er MANDAT, DEPUIS OCTOBRE 2016
(M. LAPOINTE EST ÉGALEMENT MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.)

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés, M. Lapointe a complété ses études en administration des affaires à l'Université Laval en 2001. La même année, il entre chez Deloitte et est subséquemment nommé associé en 2014. Il est spécialisé en certification d'informations financières à la fois en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) et des Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé. De par ses activités professionnelles, il est fréquemment appelé à présenter et à déposer des documents d'information aux conseils d'administration et comités d'audit de ses clients. M. Lapointe est très engagé dans sa communauté, que ce soit à titre de membre de divers comités et conseils d'administration, ou comme bénévole. Auparavant, il a été membre du conseil d'administration de la section de Québec de l'Ordre des CMA et des Jeunes philanthropes de Québec.

ORGANIGRAMME





Comité de direction de la Commission © CCNQ ; photographe : Marc-André Grenier

COMITÉ DE DIRECTION

Pour la gestion des affaires courantes, la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec est secondée par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions :

- Brigitte Vachon, directrice des affaires administratives;
- Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de l'architecture;
- Hélène Corriveau, directrice des parcs et espaces verts;
- Françoise Mercure, présidente et directrice générale;
- Manon Tardif, secrétaire du comité de direction;
- Étienne Talbot, directeur du développement et de la promotion.

COMITÉS DE LA COMMISSION

Afin de pourvoir à la régie interne de la Commission et de se doter d'une expertise dans la conduite de certains dossiers, le conseil d'administration a approuvé la constitution de quatre comités :

- le comité de vérification;
- le comité sur l'éthique;
- le comité consultatif sur la commémoration et la mise en valeur du patrimoine;
- le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- Christian Goulet, président
- Pierre Dolbec
- Alain Girard
- Jean-Sébastien Lapointe
- Un poste vacant

COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE

- Ensemble des postes vacants

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA COMMÉMORATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

- Marianne Dionne, présidente de Référence Capital humain, représentante du conseil d'administration
- Jocelyn St-Pierre, historien, président du comité
- Steve Cameron, gestionnaire
- Jean Desautels, consultant en gestion patrimoniale
- Chantale Émond, directrice de la Division Arts et patrimoine du Service de la culture de la Ville de Québec
- David Gagné, historien
- Paul-Louis Martin, historien et ethnologue
- Marc Richard, géographe
- Serge Viau, urbaniste
- Un poste de représentant du conseil d'administration vacant

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AMÉNAGEMENT, DU DESIGN ET DE L'ARCHITECTURE

- Virginie-Chelsea Faucher, vice-présidente de Chocolats favoris, représentante du conseil d'administration
- André Juneau, retraité, représentant du conseil d'administration
- Claude Belzile, président du comité
- Jean Bissonnette, urbaniste
- Dan Hanganu, architecte
- Fabio Jimenez, urbaniste
- Serge Masson, architecte
- Bernard St-Denis, architecte paysagiste
- Pierre Thibault, architecte
- Geneviève Vachon, architecte



Équipe de la Commission © CCNQ, photographe : Pierre Soulard

EMPLOYÉS PAR DIRECTION AU 31 MARS 2017

DIRECTION GÉNÉRALE

- Françoise Mercure, présidente et directrice générale
- Anne-Marie Gauthier, coordonnatrice, Service des communications et des relations publiques
- Lysanne Marois-Ouellet, technicienne en communication, Service des communications et des relations publiques
- Manon Tardif, adjointe administrative

BUREAU DE PROJET DE LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN, PHASE 3

- Élisabeth Corneau, directrice du bureau de projet
- Frédéric Lessard-Poulin, responsable de la commercialisation
- Geoffrey Rosart, agent de secretariat
- Larry Tremblay, ingénieur civil et chargé de projet
- Sylvie Turbide, juriste

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Brigitte Vachon, directrice des affaires administratives
- Mélanie Bouchard, juriste
- Caroline Boudreault, adjointe administrative
- Annik Cassista, technicienne en gestion des documents
- Josée Fortin, technicienne en administration
- Bruno Gagnon, responsable de l'informatique
- Claudia Gagnon, agente de bureau
- David Gagnon, conseiller en optimisation des outils de gestion
- Évelyne Gilbert, conseillère en gestion des ressources humaines

- Suzanne Lavoie, agente de bureau
- Julie Lemieux, conseillère en gestion contractuelle
- France Lessard, agente de bureau
- Martine Mailloux, conseillère en gestion des ressources financières
- Nathalie Martel, technicienne en administration
- Nancy Perreault, agente de secrétariat
- Clara Proust, technicienne en administration
- Geoffrey Rosart, secrétaire-réceptionniste

DIRECTION DES PARCS ET ESPACES VERTS

- Hélène Corriveau, directrice des parcs et espaces verts
- Nathalie Baron, horticultrice
- Dominique Bilodeau, horticultrice
- Gaétan Boucher, technicien en arboriculture et en foresterie urbaine
- Stéphane Caron, horticulteur
- Alexis Chevalier, horticulteur
- Chantale Costello, coordonnatrice aux aménagements extérieurs
- Brigitte Côté, horticultrice
- Denis Côté, responsable de l'entretien des bâtiments et des autres infrastructures
- Jennifer Dion, horticultrice
- Chantal Michaud, horticultrice
- Louise Plourde, horticultrice – chef d'équipe
- Solange Thivierge, superviseure de l'entretien des aménagements extérieurs
- Suzanne Trudel, horticultrice

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE

- Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de l'architecture
- Mônica Bittencourt Machado, architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet
- Julie Bouchard, adjointe administrative
- Sabrina Bureau, conseillère en aménagement et en architecture
- Josiane Dufault, urbaniste et chargée de projet
- Nancy Hudon, chargée de projet en construction
- Véronique Koulouris, conseillère en architecture et en conception lumière, et chargée de projet
- Éric Maurand, architecte senior
- Philippe Plante, urbaniste et chargé de projet
- Jean-Philippe Servant, coordonnateur en aménagement et en architecture
- Isabelle Tremblay, technicienne en aménagement et en architecture
- France Turcotte, technicienne en administration de projet



Activité Incursion aux Nouvelles-Casernes © CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

À venir



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION

- Étienne Talbot, directeur du développement et de la promotion
- Andréanne Bernard, chargée de projet
- Nicolas Giroux, historien et chargé de projet
- Hélène Jean, chargée de projet
- Amélie Kawa, adjointe administrative
- Marie-Ève Ouellet, historienne et chargée de projet
- Frédéric Smith, historien et chargé de projet
- Ève-Marie St-Pierre, chargée de projet

DOMAINE CATARAQUI

- Louis Germain, responsable des opérations
- Alexandra Bolduc, commis à l'accueil
- Guy Brindamour, commis à l'accueil
- Nicolas Côté, commis à l'accueil
- Christian Demers, commis à l'accueil
- Andréanne Girard, commis à l'accueil
- Audrée Ouellet, coordonnatrice à l'accueil et aux événements
- Maude Rouleau-Laprise, coordonnatrice aux événements
- Marie-Claude Taschereau, commis à l'accueil

PROGRAMME *DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE* ET OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

- Annie Sanfaçon, responsable du programme *Découvrir la capitale nationale* et de l'Observatoire
- Guylaine Asselin, guide-animatrice
- Mélanie Beaulieu, commis à l'accueil
- Sarah Bouaicha-Dufresne, commis à l'accueil
- Josée Brochu, guide-animatrice
- Michel Caron, guide-animateur
- Pierre Corriveau, commis à l'accueil
- Isabelle Dionne, guide-animatrice et superviseure
- Hélène Dorval, guide-animatrice
- Eric Dussault, guide-animateur
- Heidi Gervais, guide-animatrice
- Marie-Pier Grenier, commis à l'accueil
- Marie-Claude Grenon, agente aux réservations et à la promotion
- Josiane Lambert, agente aux réservations et à la promotion
- Marie-Pierre Lessard, guide-animatrice
- Olivier Montreuil, commis à l'accueil
- Patrice Murray, guide-animateur
- Zelda Perrichon, préposée à l'accueil
- Denis Samson, guide-animateur
- Simon-Pierre Tremblay, préposé à l'accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017

En vertu de sa loi constitutive, la Commission a pour mission d'aménager et d'embellir la capitale, d'en faire la promotion et de conseiller le gouvernement sur sa mise en valeur.

AMÉNAGER ET METTRE EN VALEUR LA CAPITALE

La Commission veille à aménager la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu du pouvoir et de symbole de rassemblement. Pour ce faire, elle doit, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et des équipements qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et des jardins, des promenades ainsi que des monuments et des œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques, de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.



Intérieur des Nouvelles-Casernes © CCNQ ; photographe : Paul Dionne

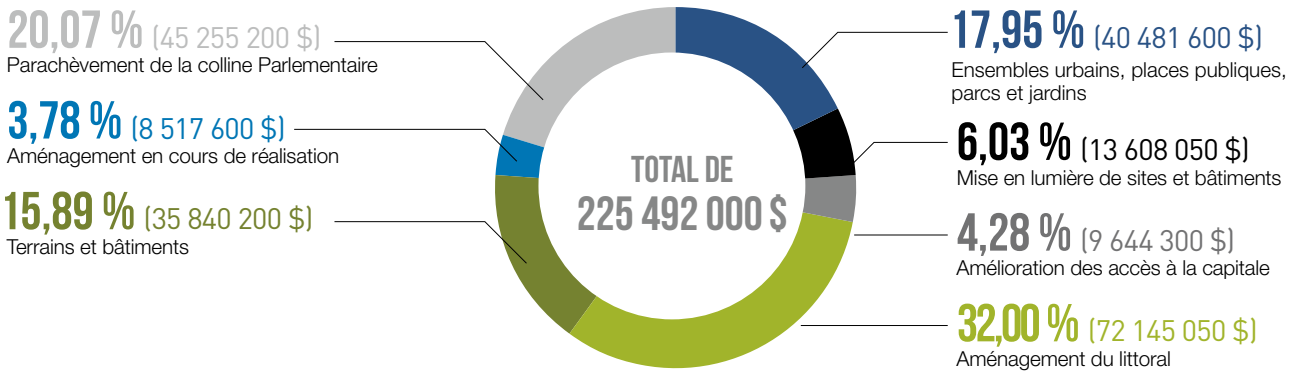


GRAPHIQUE 1

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)

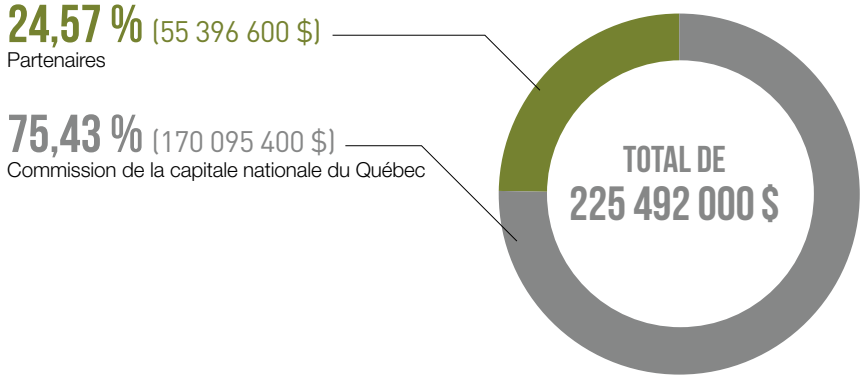
1995-1996 À 2016-2017



GRAPHIQUE 2

Sommaire des investissements selon les sources de fonds

1995-1996 À 2016-2017

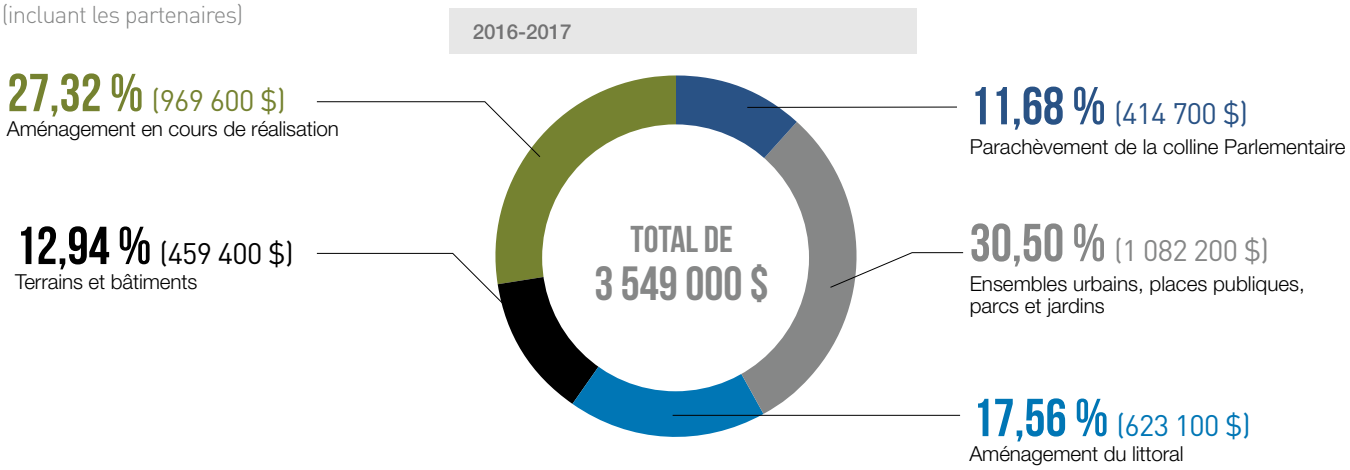


GRAPHIQUE 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)

2016-2017



AMÉNAGER

Depuis sa création en 1995, la Commission a réalisé de nombreux projets d'aménagement, toujours marqués du sceau de l'exemplarité. Épaulée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, et grâce à une étroite collaboration avec ses partenaires, elle a su créer ou réaménager des espaces publics, des parcs et des espaces verts, rendant la capitale nationale toujours plus attrayante.

Politique d'aménagement – *Pour une vision commune de l'aménagement de la capitale*

En septembre 2016, la Commission a déposé à son conseil d'administration son projet de politique d'aménagement dont le contenu avait été adopté en novembre 2015. Les nombreux documents et politiques publiés à la suite de sa création en 1995 étant venus à échéance, la Commission a travaillé à les renouveler au cours des dernières années, afin qu'ils reflètent les enjeux actuels et continuent à promouvoir des pratiques novatrices en aménagement. La Commission a ensuite entrepris une consultation auprès d'acteurs clés et de partenaires en aménagement sur son territoire (dont la Ville de Québec, la Ville de Lévis, la Communauté métropolitaine de Québec, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ainsi que la Société québécoise des infrastructures) sous forme de présentations et d'ateliers à l'hiver 2017. Ceux-ci se poursuivront au cours des prochains mois afin de faire connaître les orientations d'aménagement de la Commission et de recueillir les commentaires des acteurs sur cette vision. À la lumière de ces consultations, la Politique sera bonifiée, puis adoptée.

Mise en valeur de la colline Parlementaire – Plan directeur d'aménagement de l'axe central

Dès sa création, la Commission a entrepris une réflexion pour la mise en valeur de la colline Parlementaire, en souhaitant que chaque geste accompli sur le tissu urbain contribue à faire de ce secteur un lieu unique qui témoigne du rôle politique de la capitale. Aujourd'hui, la Commission joue un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux et poursuit son engagement dans le développement de la colline Parlementaire.

Afin de guider la réalisation éventuelle de travaux visant à terminer le réaménagement du secteur, la Commission s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement de l'axe central de la colline Parlementaire, avec la précieuse collaboration de nombreux partenaires tels que l'Assemblée nationale et la Ville de Québec. Plusieurs pistes de réflexion y sont présentées pour créer un axe culturel reliant le Grand Théâtre de Québec et le Manège militaire, requalifiant ainsi la rue Jacques-Parizeau. Les directives issues de ce plan guideront les orientations pour le réaménagement futur des parcs de l'Amérique-Française et de la Francophonie, propriétés de la Commission.



Couverture du projet de Politique d'aménagement
© CCNQ ; photographe : Jonathan Robert

Promenade Samuel-De Champlain

Colonne vertébrale de l'État québécois et de sa capitale, le fleuve Saint-Laurent représente l'un des plus beaux attraits de la région, tant pour ses visiteurs que pour ses résidents. Misant sur l'appropriation des espaces naturels par la population, la Commission travaille à développer un réseau reliant le littoral, les sentiers et les parcs d'intérêt aux abords du fleuve, de façon à mettre en valeur les rives du Saint-Laurent. Inaugurée en 2008, la promenade Samuel-De Champlain est sans conteste un succès de fréquentation, avec près de 3 millions de visites en 2015. En plus de l'appréciation des usagers envers leur promenade, la Commission a reçu en juillet 2016 le prix Vision en urbanisme de l'Institut d'urbanisme du Canada, qui souligne la qualité de son grand projet de requalification des berges, qui s'est concrétisé par l'aménagement de la promenade.

Promenade Samuel-De Champlain phase 2 – sentier des Grèves

Dès 2009, à la suite de l'inauguration de la phase 1 de la promenade Samuel-De Champlain, le gouvernement du Québec a autorisé la Commission à effectuer son prolongement vers l'ouest. Un premier tronçon, le sentier des Grèves, a été inauguré en 2012. Avec ses nombreux escaliers et ses sentiers permettant de gravir les obstacles naturels des berges et de la falaise, il rejoint désormais le quai des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain. De 2014 à 2016, le chantier de requalification du boulevard Champlain mené par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a permis de dégager des espaces précieux situés entre la voie routière et le fleuve, et ainsi terminer les aménagements de la phase 2 de la promenade. Un dernier escalier relie le domaine des Retraités du CN au fleuve et au sentier piétonnier qui se rend au pied du pont Pierre-Laporte. À cet endroit, on retrouve la facture architecturale moderne et épurée de la promenade Samuel-De Champlain jusqu'au quai des Cageux. Un trottoir de béton blanc, une piste cyclable, du mobilier urbain, une halte-abri, des panneaux d'interprétation et de nombreuses plantations complètent les aménagements. Depuis septembre 2016, le quai des Cageux de la promenade est dorénavant relié au parc de la Plage-Jacques-Cartier, situé à Cap-Rouge, grâce à la phase 2 de ce grand projet d'aménagement.

Promenade Samuel-De Champlain phase 3

Après avoir réalisé les phases 1 et 2 de la promenade Samuel-De Champlain, la Commission a obtenu le feu vert du gouvernement du Québec pour terminer le dossier d'affaires ainsi que les plans et devis définitifs de la phase 3, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour. Le projet ayant été inscrit au Plan québécois des infrastructures en mars 2016, elle a réalisé plusieurs activités au cours de l'année 2016-2017, dont la création d'un bureau de projet, la mise en place de cinq comités (comité directeur, comité de suivi du projet, comité de suivi du dossier d'affaires, comité de coordination technique et comité exploitation du site), l'attribution de contrats pour les services professionnels en architecture et en ingénierie, l'accompagnement des professionnels dans la réalisation du concept définitif à la lumière des ajustements environnementaux et des prérogatives de sécurité ferroviaire soulevés lors des séances du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en 2013, la réalisation de diverses expertises légales et ferroviaires, et la reprise des négociations avec les divers partenaires du projet. Au 31 mars 2017, le dossier d'affaires est réalisé à environ 65 %. Lorsqu'il sera terminé, il sera présenté au gouvernement afin d'obtenir l'autorisation d'amorcer les travaux. Par la suite, les travaux seront réalisés sur une période de quatre ans. La phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain constitue un projet d'aménagement majeur pour la capitale, d'une envergure supérieure à celle de la phase 1. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de la Commission met son expertise et son expérience à profit afin de relever ce grand défi, dans le respect des budgets et des échéanciers.



Inauguration du prolongement de la promenade Samuel-De Champlain vers l'ouest © CCNQ ; photographe : Pierre Soulard



Promenade Samuel-De Champlain, phase 2
© CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

Promenade Samuel-De Champlain – littoral est et ses abords

Afin de requalifier un secteur au potentiel hautement inexploité et de permettre l'appropriation des berges à des fins récréatives par le grand public, la Commission a réalisé un plan directeur d'aménagement du littoral est, pour le secteur situé entre l'avenue D'Estimauville, à l'ouest, et l'embouchure de la rivière Montmorency, à l'est. À ce titre, elle a travaillé conjointement avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Ville de Québec pour présenter une vision afin de bonifier les paysages et d'améliorer l'accès aux rives, tout en maintenant les structures routières existantes et la fluidité du réseau routier. Le Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords a été rendu public en mai 2016. Cette vision propose des points de rencontre avec le fleuve. Elle présente également des éléments visuels inspirants et suggère des approches d'aménagement modernes et respectueuses du génie du lieu, s'inscrivant en continuité avec les interventions sur le littoral déjà réalisées dans la capitale.



Escalier du sentier des Grèves, phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain
© CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier



Perspective issue du Plan directeur du littoral est et de ses abords
© Groupe Lemay + CHA + DAA

Nouvelles-Casernes

Construites de 1749 à 1752, les Nouvelles-Casernes sont considérées comme le plus long édifice érigé en Nouvelle-France et constituent un héritage majeur du Régime français. Dès 1752, le bâtiment est d'abord occupé par les troupes françaises puis, après la guerre de la Conquête, par les militaires britanniques pendant plus d'un siècle. Converti en usine de munitions (la première au Canada), l'édifice est devenu la propriété des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1966. Le projet des religieuses d'y aménager une école d'infirmerie ne se réalisant pas, le site a été abandonné et laissé sans vocation.

Les Nouvelles-Casernes présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur tant historique qu'architecturale et archéologique. Classées par les gouvernements fédéral et provincial, elles ont contribué à l'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985. Le gouvernement du Québec a confié un budget de 20 millions de dollars à la Commission afin qu'elle veille à la stabilisation de l'ensemble bâti érigé il y a plus de 260 ans et propose de nouvelles vocations pour redonner vie à ce bien patrimonial unique.



Intérieur des Nouvelles-Casernes © CCNQ ; photographe : Paul Dionne

Les travaux de consolidation visant la sauvegarde des Nouvelles-Casernes ont été divisés en deux phases. Au cours de la dernière année, la Commission a accompagné les professionnels dans la réalisation des plans et devis préliminaires et définitifs pour la phase 1 des travaux, ainsi que dans la coordination budgétaire afin de s'assurer que le budget prévisionnel pour cette première phase soit bien respecté. Un contrat a été attribué en ingénierie pour les services professionnels en mécanique, électricité, protection incendie et génie civil. La Commission a également poursuivi ses échanges avec le ministère de la Culture et des Communications afin que ce dernier produise un plan de conservation du site des Nouvelles-Casernes. Des travaux préparatoires ont eu cours au sous-sol et au rez-de-chaussée pour améliorer la structure de support des voûtes, pour faciliter la circulation entre les pièces et ajouter des accès extérieurs directs permettant d'éliminer la condition d'espace clos. De plus, la Commission a veillé au remplacement des étaiements pourris, au pompage des eaux du sous-sol, à la purification de l'air, à la réalisation de tranchées d'exploration avec inventaire archéologique et à la consolidation du mur de fondation sud. La réalisation des plans et devis et les travaux préparatoires à la consolidation représentent des étapes importantes, car l'ensemble bâti comprend de nombreux enjeux de restauration.

La Commission est convaincue que la conservation des Nouvelles-Casernes passe par son occupation à long terme. En ce sens, à la suite de l'arrêt du processus public de recherche de vocation qui n'a pas porté ses fruits, les deux seules propositions retenues à l'issue de la première étape n'ayant pas créé la synergie nécessaire à la renaissance du site, la Commission a formé un comité de veille sur la recherche de vocation avec la Ville de Québec. Les réflexions de ce comité ont amené la Commission à énoncer une vision pour réhabiliter les Nouvelles-Casernes et faire de ce site unique le lieu de rassemblement privilégié du quartier historique. Menées par la Commission, les réflexions et les analyses visant à doter les Nouvelles-Casernes de nouvelles vocations se poursuivent.



Fêtes de la Nouvelle-France sur le site des Nouvelles-Casernes
© CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier



Perspective de la place des Canotiers © L'équipe Daoust Lestage + ABCP



Chantier de la place des Canotiers
© CCNQ ; photographe : Philippe Plante

Place des Canotiers : principale porte d'entrée maritime de la capitale

L'aménagement de la place des Canotiers s'inscrit dans le grand objectif du gouvernement du Québec de redonner le fleuve aux Québécois. L'ancien stationnement de surface de la rue Dalhousie est transformé en vaste espace public bordé d'un stationnement étagé, dont le concept s'inspire de l'histoire maritime du site et des quais de bois du 19e siècle. La Société québécoise des infrastructures est responsable de la gestion de ce projet d'aménagement. La Commission deviendra propriétaire de la place et du stationnement étagé à la finalisation du projet. Nécessitant un investissement public total de 39 millions de dollars, la place des Canotiers créera à terme un dialogue entre la ville et le fleuve. La localisation du projet au sein du site patrimonial du Vieux-Québec, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, exige une approche visant une qualité supérieure pour chacune des interventions prévues. Principale porte d'entrée maritime de la capitale, la place des Canotiers deviendra sans l'ombre d'un doute un site identitaire et une fierté pour les citoyens de Québec, un lieu de rassemblement vivant et accueillant, ainsi qu'un attrait couru par les visiteurs internationaux.

Plan lumière

La Commission de la capitale nationale du Québec a entrepris en 1998 un important programme d'illumination des plus beaux sites de Québec dans le cadre de son plan lumière de la capitale. Comme c'est le cas dans plusieurs villes du patrimoine mondial, ce plan propose la mise en lumière de sites patrimoniaux. L'idée générale n'est pas d'éclairer davantage, mais bien d'éclairer mieux. Grâce à son expertise en mise en valeur par la lumière, chaque année, la Commission joue un rôle de conseillère auprès de diverses organisations œuvrant sur son territoire d'intervention.

La Commission et le réseau international des « villes lumière »

L'évolution constante des technologies et des approches de mise en valeur par la lumière nécessite une mise à jour régulière des connaissances en ce domaine. En tant que membre de la Lighting Urban Community International Association (LUCI), qui regroupe les villes lumière dans le monde, la Commission participe à des événements et a accès à des ressources documentaires de pointe.

Mise aux normes du mobilier d'éclairage du parc du Bois-de-Coulonge

La Commission a pu profiter des ressources du réseau des villes lumière LUCI dans sa recherche pour le mobilier d'éclairage des sentiers du parc du Bois-de-Coulonge, afin de définir un modèle de lanterne qui présente une esthétique pittoresque, tout en intégrant un système optique d'éclairage indirect très novateur.



Québec, la nuit © James Knox

Charte lumière

Cette année, à la suite de l'intégration des commentaires du comité consultatif de l'aménagement, du sesign et de l'architecture et des collaborateurs experts du Groupe de recherche en ambiances physiques de l'École d'architecture de l'Université Laval, une révision de la structure du document, un schéma de concept et une version préliminaire révisée ont été réalisés. La rédaction détaillée se poursuit et comprendra d'autres étapes de consultation. La rédaction de la Charte de la lumière urbaine durable profite aussi de la documentation de pointe de LUCI.

Entretien des mises en lumière

Au cours de la dernière année, la Commission a poursuivi ses actions auprès des différents partenaires du plan lumière. Plus particulièrement, elle a assuré un soutien et un rôle de conseillère auprès de certaines fabriques qui ont moins de ressources pour assurer l'entretien des mises en lumière du patrimoine religieux.

Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale

Dans la poursuite de son objectif de redonner le fleuve aux Québécois, la Commission a conçu, au cours des années 2014 et 2015, le projet Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale, dans lequel une vision d'ensemble de l'aménagement de points de vue sur le fleuve Saint-Laurent est définie. Le projet consiste à aménager une dizaine d'accès au fleuve portant sur des paysages emblématiques de la capitale, selon le concept original du lauréat du concours national mené par la Commission : Aux premières loges. Ce réseau d'accès au fleuve sera concrétisé par une signature commune, sorte de fil conducteur pouvant unir un réseau d'installations distinctes. Afin d'alimenter la définition de cet élément identitaire, la Commission a réalisé en 2015-2016 un atelier et des rencontres avec les municipalités et les ministères concernés. Le fruit de ces rencontres a permis à la Commission de poursuivre, en 2016-2017, l'élaboration du plan d'ensemble du réseau de belvédères. Parallèlement à ce projet, elle a établi des partenariats avec les municipalités de Château-Richer et de L'Ange-Gardien, afin de les accompagner dans leur réflexion sur l'amélioration de leurs accès au fleuve.

ENTRETENIR ET METTRE EN VALEUR LES PROPRIÉTÉS

La Commission gère de nombreux parcs et espaces verts, dont la superficie totale couvre près de 175 hectares. Caractérisées par leur grande qualité et leur beauté, les propriétés de la Commission proposent des aménagements entretenus de façon exemplaire, des boisés accessibles, des sites chargés d'histoire, des environnements paisibles propices à la détente et à la découverte de même que de grandes surfaces gazonnées qui permettent la tenue de nombreuses activités populaires et protocolaires. Au cours de l'année 2016-2017, la Commission a réalisé diverses interventions dans ses propriétés afin de les mettre en valeur, notamment au parc du Bois-de-Coulonge, au domaine Cataraqui et au parc des Moulins.

Parc du Bois-de-Coulonge

D'une superficie de près de 24 hectares, le parc du Bois-de-Coulonge constitue le joyau des parcs gérés par la Commission de la capitale nationale du Québec. En 2016-2017, la Commission a poursuivi la mise à jour du plan directeur d'aménagement du parc. Les directives d'aménagement qui guident les interventions au parc du Bois-de-Coulonge visent à conserver et à mettre en valeur le caractère historique du lieu afin d'offrir aux visiteurs une expérience unique en leur faisant revivre le prestige d'un grand domaine. En conformité avec les lignes directrices de ce plan, la Commission a élaboré un avant-projet de réfection des sentiers du parc. L'approche conceptuelle de ces futurs aménagements vise à réduire les surfaces asphaltées et à accentuer le prestige de l'allée principale en hiérarchisant les voies de circulation. La Commission a également poursuivi son travail sur le projet pilote visant la prise en compte des principes de développement durable dans l'ensemble des activités du parc, qui servira de modèle pour d'autres activités dont elle a la responsabilité. Le projet a pour objectif une analyse complète de la régie des infrastructures et espaces verts aménagés afin d'améliorer l'efficience des opérations d'entretien et d'aménagement, et diminuer les coûts associés. Il permettra, à terme, de faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en développement durable.

La Commission a entrepris à l'automne 2016 les travaux de réfection du belvédère situé au sud du parc du Bois-de-Coulonge. Ces travaux comprennent la reconstruction de la structure porteuse, le remplacement du parement extérieur, la peinture du garde-corps et le réaménagement des surfaces attenantes. Dans la continuité des projets de maintien de l'actif du parc, la Commission a également réalisé une analyse détaillée de l'état de la clôture qui ceinture le parc entièrement. Afin d'assurer sa pérennité, sa restauration sera réalisée en plusieurs phases au cours des prochaines années.

À la suite de la démolition d'une section ouest du mur de brique du verger du parc en 2015 en raison de sa grande détérioration, la Commission a entrepris des travaux de construction au printemps 2016. Ces travaux, qui seront achevés en 2017, permettent de stabiliser le muret de pierre et d'installer une clôture en fer ornemental à l'exemple de celles qui sont situées dans le site patrimonial de Sillery.

L'inventaire des arbres, entrepris à l'été 2015, se poursuivra au cours des prochaines années. Ce projet vise à intégrer au nouveau logiciel d'intervention en arboriculture tout le patrimoine ligneux de la Commission afin d'en faire une gestion des plus efficaces. La fiche de l'arbre intégrée au logiciel permet d'en déterminer les priorités d'intervention et assure le maintien de sa qualité. L'inventaire s'inscrit dans la planification quinquennale des interventions en arboriculture.

Le verger du parc du Bois-de-Coulonge, comportant 65 spécimens d'arbres ligneux, est principalement composé de cultivars de pommiers et de quelques poiriers. Les pommes cueillies chaque année sont remises à l'organisme Moisson Québec. La Commission, soucieuse de protéger l'environnement, a fait un virage vers la culture biologique en 2014 et, depuis, les récoltes sont exceptionnelles. Elle poursuit également l'implantation d'une forêt nourricière en continuité avec le verger. La forêt nourricière est un concept qui intègre les principes de la permaculture de nombreuses espèces fruitières (arbres, arbustes et herbacées) avec des opérations culturales limitées et respectueuses de l'environnement. Débutée à l'automne 2016, la réalisation du projet se poursuivra en 2017.



Parc du Bois-de-Coulonge © CCNQ ; photographie : Chantal Michaud



Inauguration du Centre d'interprétation des grands domaines au domaine Cataraqui © CCNQ ; photographe : Jonathan Robert

Domaine Cataraqui

Après avoir réalisé la restauration complète de la villa principale du domaine Cataraqui, la Commission souhaitait définir une nouvelle vocation pour certains bâtiments secondaires désaffectés et inaccessibles au public, afin de poursuivre la mise en valeur du domaine et son riche héritage. À cet égard, en 2016, elle a procédé à la restauration de l'ancien poulailler afin d'accueillir un tout nouveau centre d'interprétation consacré à l'histoire des grands domaines de Sillery. Situé stratégiquement au carrefour de l'allée principale et du stationnement, ce lieu d'interprétation désormais accessible gratuitement offre une zone d'accueil pour les visiteurs de ce grand domaine public en période estivale. Cette réalisation permet à la Commission de poursuivre sa mission de mise en valeur de l'histoire de la capitale. Outre l'augmentation de la fréquentation du domaine, ce nouvel attrait permet d'éveiller l'intérêt à l'égard du site patrimonial de Sillery et d'assurer la pérennité d'un bâtiment en lui redonnant vie. Le centre d'interprétation a été inauguré le 11 septembre 2016.

En 2016-2017, la Commission a également entrepris la planification du projet d'aménagement de l'entrée principale du domaine. Les travaux débuteront dès la fonte des neiges, au printemps 2017. De plus, les anciennes serres horticole et viticole du domaine qui ont desservi les propriétaires anglais jusqu'à ce que le gouvernement du Québec en acquière l'actif en 1975 feront l'objet d'un programme de restauration dont l'étude de faisabilité a été réalisée en fin d'année 2016. Cette étude permet d'avoir une connaissance précise de l'état des bâtiments ainsi que de l'évaluation du coût des travaux de restauration. Ceux-ci font partie de la deuxième phase de restauration des bâtiments et infrastructures qui n'ont pas été mis aux normes dans le chantier de revitalisation majeure de 2010.

Parc des Moulins

En 2016, la Commission a réalisé la réhabilitation des sentiers pédestres du boisé attenant au parc des Moulins. Ces travaux comprennent la réfection et l'aménagement de sentiers sur 2,3 km, la sécurisation arboricole, l'ajout de signalisation, la restauration d'un bâtiment de services ainsi que le déplacement et l'ajout de clôtures. Après avoir été inaccessible au public pendant une décennie, le site a ouvert ses portes le 3 décembre 2016 lors d'un événement public, au grand bonheur de la population. Les travaux de la deuxième phase de mise en valeur de ce secteur seront effectués durant la saison 2017 et comprennent notamment l'ajout de mobilier urbain et l'amélioration des infrastructures. Des plantations d'arbres sont également prévues pour améliorer la qualité paysagère du site.

Depuis son ouverture au public en septembre 2006, le parc des Moulins a subi plusieurs travaux de réaménagement et de mise aux normes. À l'été 2014, en plus de la démolition de certaines infrastructures désuètes, les toitures des ruches ont été restaurées dans le projet global de réaménagement du secteur. Pour faire suite à ces travaux, l'aménagement paysager du secteur a été amélioré en juillet 2015 pour assurer l'accès sécuritaire des usagers. Un projet de revégétalisation des rives de la rivière du Berger est en planification. L'estimation des coûts incluant différents scénarios d'aménagement a été réalisée en 2016-2017. Le projet se fera en trois phases. Il comprend la consolidation des infrastructures existantes et la mise en valeur de ce joli cours d'eau, l'un des attraits distinctifs du parc des Moulins.

Entretien des propriétés

La Commission est également soucieuse de la qualité de l'entretien et de l'amélioration des 21 bâtiments sous sa responsabilité. Un programme d'entretien planifié et des travaux majeurs de mise aux normes des infrastructures sont réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de maintien de l'actif. La planification de ces travaux d'envergure permet de conserver les bâtiments en bon état.

Au cours de la dernière année financière, les interventions issues du programme de maintien de l'actif ont totalisé 780 160 $.

Les coûts d'exploitation pour l'entretien et l'amélioration des propriétés de la Commission se sont élevés à 4 279 614 $ soit 1 864 888 $ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 410 825 $ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures et 2 003 901 $ pour les taxes foncières et scolaires.



Inauguration des sentiers au boisé du parc des Moulins par le ministre François Blais
© CCNQ ; photographe : Jean-Philippe Labrie

TABLEAU 1A

INTERVENTIONS DE LA COMMISSION EN 2016-2017 (MAINTIEN DE L'ACTIF)

PARC DU BOIS-DE-COULONGE	
Serres	
Avant-projet relié à la réfection partielle	16 900 $
Écuries	
Mise aux normes complète du bâtiment	69 100 $
Réfection de la desserte sanitaire	2 960 $
Loge du gardien	
Réaménagement intérieur au bâtiment	3 940 $
Caveau à légumes	
Réfection de la toiture	4 235 $
Réfection du système électrique	1 375 $
Poulailler	
Réfection de la toiture	20 280 $
Cabane à sucre	
Réfection de la toiture	7 570 $
Infrastructures	
Réfection du mur du verger	180 060 $
Réfection du mur à la porte d'entrée du parc	3 500 $
Réfection du belvédère	75 250 $
Réfection des infrastructures routières	36 425 $
Réfection de l'enceinte du parc	15 285 $
Éclairage des sentiers	1 620 $
PARC DES MOULINS	
Infrastructures	
Consolidation de la maçonnerie du moulin Douville	2 055 $
Réhabilitation de conduits d'égouts	21 400 $
DOMAINE CATARAQUI	
Maison du gardien	
Réfection de la toiture	130 060 $
Poulailler (futur centre d'interprétation)	
Réfection du bâtiment	160 485 $
Serres horticole et viticole	
Sécurisation de la structure et des installations	24 290 $
Infrastructures	
Réfection des infrastructures routières	3 370 $
TOTAL	780 160 $

TABLEAU 1B

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION EN 2016-2017 (BUDGET D'EXPLOITATION)

	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES	TAXES FONCIÈRES ET SCOLAIRES	TOTAL
Parc du Bois-de-Coulonge	682 870 $	85 575 $	456 610 $	1 225 055 $
Domaine Cataraqui	152 810 $	148 730 $	455 640 $	757 180 $
Promenade Samuel-De Champlain	452 358 $	86 810 $	236 980 $	776 148 $
Parc des Moulins	227 000 $	52 110 $	169 466 $	448 576 $
Autres parcs et espaces verts	349 850 $	37 600 $	685 205 $	1 072 655 $
TOTAL	1 864 888 $	410 825 $	2 003 901 $	4 279 614 $

Rendre les propriétés accessibles à la population

L'un des souhaits les plus chers de la Commission est d'accueillir un nombre grandissant de visiteurs dans ses parcs et espaces verts, afin de leur faire découvrir toute la richesse d'un patrimoine parfois méconnu. Ainsi, en établissant des partenariats, elle encourage la tenue d'activités de toute nature, dont des manifestations culturelles, sportives, citoyennes et caritatives. Pour l'année 2016-2017, 180 activités se sont déroulées principalement au parc du Bois-de-Coulonge, à la promenade Samuel-De Champlain, au parc de la Francophonie, au parc des Moulins, au domaine Cataraqui et à la place de l'Assemblée-Nationale. La Commission a notamment accueilli le Festival d'été de Québec, la Fête nationale du Québec, le marathon SSQ Lévis-Québec, le Grand défi Pierre Lavoie, le Défi des escaliers de Québec, le Grand Prix Cycliste de Québec et les festivités du 31 décembre dans la capitale. Afin de bonifier l'expérience hivernale dans ses parcs, elle a également soutenu les festivités carnavalesques dans leur nouvelle occupation de la colline Parlementaire au parc de l'Amérique-Française, au parc de la Francophonie et à la place de l'Assemblée-Nationale. Au cours de l'été 2016, la Commission a organisé cinq « 5 à 7 jazz et blues » au domaine Cataraqui, au quai des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain, au parc du Bois-de-Coulonge et à l'Observatoire de la Capitale.



Inauguration des sentiers au boisé du parc des Moulins © CCNQ ; photographe : Jean-Philippe Labrie

Exploiter le domaine Cataraqui

Le jardin hôtelier de la capitale, situé au domaine Cataraqui, a été inauguré le 29 septembre 2010, à la suite de travaux qui ont duré deux ans. Ce domaine anglais reconnu à titre de monument historique en 1975 a été désigné lieu officiel de fonction du gouvernement du Québec en 1996. Ayant une vocation à la fois publique, locative et éducative, il fourmille désormais d'activités en toute saison.

Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

En plus des activités reliées à l'École hôtelière de la Capitale, une multitude d'événements se déroulent au domaine Cataraqui, tout au long de l'année. Mariages, réunions, formations, tournages… autant d'événements diversifiés qui profitent du cachet sans pareil du magnifique domaine.

Plus de six ans après l'inauguration du domaine Cataraqui, la Commission a atteint une certaine maturité dans la gestion de ses activités. Elle est donc entrée dans une phase de développement du domaine, ayant pour objectif la réappropriation de ce lieu par la population. À ce titre, la Commission a conçu une programmation d'activités grand public diversifiées, incluant quatre repas gastronomiques présentés aux grandes fêtes du calendrier et accompagnés de visites guidées du site et d'une activité pour enfants, des portes ouvertes, une série de concerts classiques en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec et une grande fête populaire sous la thématique « Un dimanche à l'anglaise ». Lors de cette dernière activité, le nouveau Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery a été officiellement inauguré.



Mariage au domaine Cataraqui © CCNQ ; photographe : Valérie Busque

Des activités à fort rayonnement se sont tenues en 2016-2017 au domaine Cataraqui, dont une séance de prise de vues pour la couverture du magazine *Châtelaine* avec la première dame du Canada Sophie Grégoire, divers tournages médias, ainsi que certaines activités officielles du gouvernement du Québec.

En 2016-2017, 404 événements ont été tenus au domaine Cataraqui, sous l'égide de l'équipe de la Commission.

TABLEAU 2

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS TENUS AU DOMAINE CATARAQUI, PAR CATÉGORIE

CATÉGORIE	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Événements privés				
Anniversaire ou mariage	40	40	40	38
Coquetel ou repas	42	42	60	48
Hommage	8	12	11	20
Réunion	181	294	284	255
Soirée de Noël	2	8	9	5
Tournage	–	2	9	23
Sous-total	273	398	413	389
Événements publics tenus par la Commission				
Repas gastronomique	–	7	7	4
Concert classique	–	–	5	4
Portes ouvertes	4	4	4	4
Événement familial	-	-	1	1
5 à 7 jazz et blues	-	-	-	2
Sous-total	4	11	17	15
Total	277	409	417	404





Une journée à l'anglaise au domaine Cataraqui
© CCNQ ; photographe : Jonathan Robert

Des abeilles au domaine

À l'été 2016, en partenariat avec la firme Alvéole, la Commission a permis à des dizaines de milliers d'abeilles de butiner dans ses jardins. L'installation de ruches près du potager du domaine facilite la pollinisation et la reproduction des fleurs, et permet la production locale de miel. Par cette expérience apicole, l'équipe du domaine souhaite faire un geste concret pour la sauvegarde de ces colonies mellifères, et sensibiliser la population au développement durable. Des ateliers portant sur l'apiculture urbaine ont été proposés lors des journées portes ouvertes du domaine à l'été 2016. Les récoltes de miel ont par la suite été mises en pots, vendus au domaine et à l'Observatoire de la Capitale.

Consolider la vocation éducative du domaine Cataraqui

La villa et son agrandissement abritent une antenne de l'École hôtelière de la Capitale, qui y offre des activités de formation et d'éducation ainsi qu'un service de restauration. D'octobre à juin, les étudiants de l'École hôtelière inscrits aux programmes de cuisine et de service de la restauration viennent y terminer leur formation. Environ 700 heures de formation sont données annuellement à plus de 150 élèves. L'École hôtelière tient également plus d'une quarantaine d'activités pédagogiques auxquelles participent chaque année environ 1 600 personnes.

Outre l'École hôtelière de la Capitale, trois autres institutions d'enseignement ont établi des partenariats avec le domaine Cataraqui. En effet, à la suite de la signature d'une entente avec le Collège Mérici, des élèves provenant notamment des programmes de gestion hôtelière, de tourisme et de gestion d'événements et de congrès ont pu collaborer à diverses activités du domaine, leur permettant de terminer leur formation dans un environnement stimulant qui reflète la réalité du marché du travail. Grâce à un partenariat avec le Centre de formation professionnelle Fierbourg, la Commission accueille au domaine Cataraqui des élèves des programmes de production horticole et d'horticulture et jardinerie. Ces derniers mettent à profit les connaissances théoriques acquises dans l'aménagement du potager. Ils effectuent la production des plantes potagères, en font la plantation et assurent plusieurs travaux d'entretien durant la saison. Il est à noter qu'en 2016, les légumes produits au domaine Cataraqui ont été cueillies par les bénévoles de la YWCA de Québec et de La Barrate, puis remises à ces organismes communautaires, qui les utilisent dans la confection de repas pour les personnes dans le besoin. Depuis mai 2015, le Conservatoire de musique de Québec s'est également associé au domaine afin d'y présenter une série de concerts classiques. Cette collaboration permet notamment aux finissants de perfectionner leur art dans un environnement enchanteur à la sonorité exceptionnelle.

Production de produits dérivés

En 2016, en collaboration avec les élèves de l'École hôtelière de la Capitale et du Collège Mérici, la Commission a chapeauté la production, la mise en pots et l'étiquetage de confit de légumes d'automne et de chutney, confectionnés avec une partie des récoltes du potager du domaine Cataraqui. Ces produits sont en vente au domaine Cataraqui et à la boutique de l'Observatoire de la Capitale.



Production de chutney au domaine Cataraqui © CCNQ

Exploiter le parc du Bois-de-Coulonge

Ce parc a logé 3 gouverneurs généraux, puis 21 lieutenants-gouverneurs jusqu'en 1966. Dans ce grand domaine naturel accessible au public depuis les années 1970, les promeneurs ont l'agréable surprise de découvrir, en pleine ville, de magnifiques espaces boisés entrecoupés d'aires gazonnées, d'importants aménagements horticoles ainsi que plusieurs bâtiments anciens témoignant d'un riche passé.

La maison du fermier du parc du Bois-de-Coulonge a pour sa part accueilli à nouveau La cabane de L'Affaire, par le restaurant L'Affaire est Ketchup. Ce concessionnaire a servi des repas thématiques sur réservation pendant le temps des sucres (avril), le temps des pommes (automne) et le temps des Fêtes (décembre). L'occupation de ce bâtiment permet notamment de prolonger l'animation du secteur déjà en exploitation au mois de mars avec les activités de la traditionnelle Cabane à sucre du parc. En effet, le partenariat avec la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery a été renouvelé pour une 14e année et offre ainsi de nouveau cette activité caritative populaire. La Cabane fait revivre une tradition annuelle d'ici au cœur d'un site patrimonial unique et remet ses profits à la Fondation de l'école Saint-Michel, qui vient en aide aux enfants atteints d'autisme.

La Commission dirige deux concessions alimentaires dans ses propriétés afin d'offrir aux visiteurs un menu estival et rafraîchissant. L'une est située dans la loge du gardien, à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge. L'autre est aménagée au quai des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain. En 2016, ces deux restaurants ont été exploités de mai à octobre par Le Panache.



Loge du gardien du parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ ; photographe : Chantal Michaud



Visite du site archéologique Cartier-Roberval
© CCNQ ; Photographe : Paul Dionne

PROMOUVOIR ET FAIRE CONNAITRE LA CAPITALE

La Commission constitue un acteur de premier plan dans la promotion de Québec à titre de capitale nationale. Pour ce faire, elle orchestre une gamme d'activités afin de faire découvrir, connaître et rayonner la capitale, lieu fondateur de la nation québécoise. Elle établit des partenariats et met en œuvre des projets et des programmes dont l'objectif est de mousser le sentiment d'appartenance et la fierté de tous les Québécois envers leur capitale.

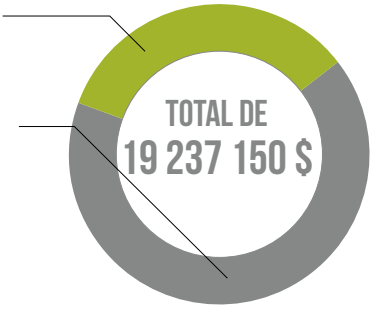
GRAPHIQUE 4

Activités de découverte - Dépenses d'exploitation

1997-1998 À 2016-2017

34 % (6 540 050 $)
Découvrir la capitale nationale

66 % (12 697 100 $)
Observatoire de la Capitale



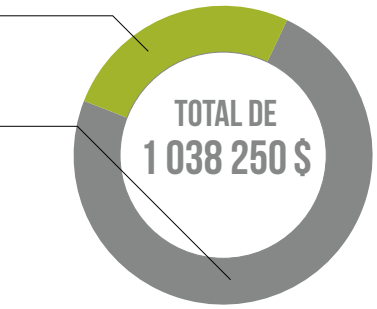
GRAPHIQUE 5

Activités de découverte – Dépenses d'exploitation

2016-2017

26,12 % (271 150 $)
Découvrir la capitale nationale

73,88 % (767 100 $)
Observatoire de la Capitale



Enrichir le programme *Découvrir la capitale nationale*

Afin de permettre aux élèves et aux étudiants du Québec de s'approprier leur capitale, de bien comprendre son histoire et connaître ses particularités de siège de l'État, la Commission a mis sur pied le programme *Découvrir la capitale nationale*, qui propose des circuits pédestres guidés à des groupes scolaires du primaire jusqu'à l'université, à des immigrants de tout âge et à des maisons de jeunes provenant des quatre coins du Québec. Dans le but de faciliter l'accès à ce programme, la Commission accorde une subvention au transport. Cette année, les dynamiques guides-animateurs de la Commission ont fait vivre une expérience mémorable à 7 857 enfants, adolescents et adultes. Depuis sa création en 1997, 252 843 personnes ont participé à ces circuits éducatifs.

À la lumière des résultats d'une évaluation du programme réalisée en collaboration avec le Centre de recherche et d'expertise de l'École nationale d'administration publique en 2015-2016, et à la suite d'une consultation des enseignants, la Commission procède à une refonte de son programme éducatif. Les nouveaux circuits guidés groupés sous quatre thèmes (Québec capitale de la Nouvelle-France, Québec capitale sous le drapeau britannique, Québec capitale nationale et Québec côté fleuve) seront prêts en septembre 2017.



Visiteurs à l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ ; photographe : Les Festifs

Nouveau parcours découverte *Horizons* à l'Observatoire de la Capitale

Cette attraction touristique parmi les plus populaires de Québec est aménagée au sommet de la plus haute tour de la région, au 31e étage de l'édifice Marie-Guyart, au cœur de la colline Parlementaire. À 221 mètres, l'Observatoire propose une vitrine ouverte sur le site majestueux qu'est Québec, sur son histoire de capitale et sur ce qui fait de la ville une des destinations touristiques les plus prisées au Québec.

La Commission a fait appel à la firme Dufour événements et spectacles afin de piloter le renouvellement du parcours à l'Observatoire. Le choix de cette firme de Québec repose sur son expérience en scénographie, en création d'œuvres immersives et en organisation d'événements. La Commission s'est également adjoint un partenaire prestigieux afin de réaliser cet ambitieux projet. En effet, La Capitale assurance et services financiers présente *Horizons*. Inauguré en mai 2016, ce parcours unique et original permet de découvrir l'histoire de la capitale nationale du Québec, mais aussi ce qui a forgé l'identité des Québécois au fil des siècles. En écho au panorama visible depuis ses larges baies vitrées, les faces intérieures de l'Observatoire dévoilent chacune quatre horizons thématiques (société, politique, histoire et culture) sous forme de capsules. Un jeu-questionnaire à hauteur d'enfant, illustré à la main, rend également accessible aux plus jeunes le patrimoine historique de la capitale, et deux zones de projection font vibrer les visiteurs. Depuis l'inauguration d'*Horizons*, des gens de partout relèvent l'unicité de l'expérience et la beauté des lieux.

Preuve tangible du succès du nouveau parcours *Horizons*, malgré un mois de fermeture pour la réalisation des travaux, la fréquentation de l'Observatoire a atteint 90 976 visiteurs en 2016-2017, un record depuis sa création il y a vingt ans et une augmentation de près de 10 % par rapport au dernier exercice. Ainsi, depuis son inauguration en 1998, 1 330 828 visiteurs ont franchi le seuil de l'Observatoire devenu, au fil des ans, un lieu de découverte incontournable pour la capitale. La clientèle est composée de groupes d'élèves, d'étudiants et d'adultes (70 %), de visiteurs individuels (25 %) et de gens d'affaires (5 %).

La progression de l'achalandage de l'Observatoire est également en lien avec les démarches qui ont été pilotées par l'équipe de la Commission. Depuis mai 2014, l'Observatoire se retrouve maintenant dans les tours de ville proposés aux croisiéristes en escale à Québec. La fréquentation par les voyagistes spécialisés en clientèle internationale a également connu une hausse ces dernières années. La Commission a aussi poursuivi divers partenariats afin de promouvoir l'Observatoire, notamment avec Les Grands Feux Loto-Québec, l'Aquarium du Québec, le Musée de la civilisation, le Musée du Fort, le Musée national des beaux-arts du Québec et l'Office du tourisme de Québec.



Zone de projection à l'Observatoire de la Capitale © CCNQ ; photographe : Les Festifs

La location pour les événements spéciaux joint une clientèle d'affaires plus locale et diversifiée, dont des ministères et organismes publics, des sociétés d'État et des entreprises locales. En 2016-2017, l'Observatoire a accueilli 97 événements spéciaux du genre.

FAIRE CONNAÎTRE

Parachever le chantier archéologique Cartier-Roberval

Conformément au plan d'action élaboré à la suite du dépôt du rapport archéologique en 2013, des actions concrètes ont été effectuées en vue de la poursuite des activités de recherche et de conservation sur le site, de sa protection et de la mise en valeur de toute sa richesse patrimoniale.

En mars 2016, le gouvernement du Québec a inscrit à son Plan québécois des infrastructures la seconde phase de fouilles et la mise en valeur permanente du site archéologique, à la lumière du programme de recherches qui avait été présenté en 2015. La planification des travaux s'est poursuivie au cours de l'année 2016-2017 et la Commission est en attente d'une décision du gouvernement afin de procéder à la poursuite des recherches archéologiques sur le site qui a accueilli la toute première colonie française d'Amérique. Ces travaux permettront une meilleure compréhension de l'organisation générale de l'établissement colonial par l'acquisition de données sur des composantes importantes de la colonie aujourd'hui méconnues, et ce, en vue de la mise en valeur pérenne du site. Au cours du dernier exercice financier, des travaux de protection temporaire ont été réalisés par la Commission. Afin de faire connaître l'histoire de ce site unique au plus grand nombre, dans le cadre du Mois de l'archéologie en août 2016, des visites guidées ont été offertes tout à fait gratuitement à la population, permettant ainsi de lever le voile sur certains des vestiges archéologiques découverts lors des fouilles effectuées de 2007 à 2010. Inaugurée en avril 2013, la présentation de l'exposition *La colonie retrouvée* s'est également poursuivie au Musée de l'Amérique francophone. En 2016-2017, 20 505 visiteurs ont franchi les portes de ce musée situé au cœur du Vieux-Québec.

Le contenu relatif à l'épisode colonial de 1541-1543 ayant été intégré au programme préliminaire du cours d'histoire de 3e secondaire, la Commission a intégré la visite de l'exposition *La colonie retrouvée* à l'un des tout nouveaux circuits de son programme *Découvrir la capitale nationale* intitulé *Québec, capitale de la Nouvelle-France*.

De plus, le ministère de la Culture et des Communications a répondu favorablement à la proposition de classement du site Cartier-Roberval par l'émission d'un avis d'intention de classement du site archéologique et de sa collection d'objets en février 2016, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, lequel a été prorogé en mars 2017 pour une durée d'un an.



Visite au site archéologique Cartier-Roberval lors du Mois de l'archéologie © CCNQ ; photographe : Paul Dionne

Mettre en valeur le passé des grands sites historiques

En plus des visites guidées du site archéologique Cartier-Roberval, les guides-animateurs de la Commission ont offert à la population la redécouverte de trois magnifiques sites historiques de la capitale en 2016-2017.

Le parc du Bois-de-Coulonge a accueilli près de 7 500 curieux dans son centre d'interprétation. Ouvert en été et pendant les trois fins de semaine d'activité du temps des sucres, il est le point de départ des visites guidées gratuites estivales de ce grand parc historique, activité toujours très appréciée année après année.

Au domaine Cataraqui, au cours des quatre portes ouvertes estivales, environ 500 personnes ont participé aux visites guidées gratuites afin d'en apprendre davantage sur la riche histoire de ce grand domaine anglais. Pendant les cinq fins de semaine d'activité du tout nouveau Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery à l'automne 2016, 1 230 visiteurs ont pu découvrir ce nouvel espace d'accueil offrant un regard historique sur l'art de vivre sur la falaise de Sillery au 19e siècle. Des visites étaient également proposées aux clients de chacun des quatre événements gastronomiques organisés par la Commission aux grandes fêtes du calendrier.

Pour la toute première fois, la Commission a offert des visites du bâtiment patrimonial des Nouvelles-Casernes à 1 225 personnes, lors de son activité originale Incursion aux Nouvelles-Casernes, tenue en août dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France. Une conférence intitulée « Les Nouvelles-Casernes : lieu phare de l'histoire militaire de la capitale » a également été présentée en marge des visites guidées.

Présenter *Les Trésors de la capitale*

D'octobre 2016 à avril 2017, la Commission a présenté la troisième saison de sa série d'animation historique, musicale et théâtrale *Les Trésors de la capitale*, en collaboration avec les Musées de la civilisation. Fruit d'un partenariat original entre deux importantes institutions de Québec, cette série de six spectacles permet de découvrir autant d'objets puisés dans la collection nationale. Chaque soir, dans la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm, conservateurs, historiens, comédiens et musiciens plongent les spectateurs dans l'ambiance et le contexte de l'époque évoquée par l'objet en vedette. Tous sont invités à monter sur scène à la fin du spectacle pour s'en approcher et échanger avec les spécialistes. Cette troisième saison a permis de mettre en scène le violoncelle de la famille Dessane, la cage de la Corriveau, le costume de Monsieur Bedondaine, le canot de César Newashish, la collection Desjardins du Séminaire et la calèche de Québec.

Élargir le programme de publications sur la capitale

Depuis sa création en 1995, la Commission a mis sur pied un vaste programme d'édition comptant aujourd'hui plus d'une cinquantaine de livres, l'idée étant de faire connaître notre capitale, son histoire et ses lieux emblématiques.

Après le succès remporté par son plus récent livre intitulé *Saveurs de saison : une cuisine inspirée du domaine Cataraqui*, qui a notamment été finaliste aux Lauréats des Saveurs du Canada en septembre 2016, la Commission prépare actuellement un ouvrage qui sera consacré à la carrière de Jean Béliveau lorsqu'il évoluait pour Les As de Québec. L'auteur Marc Durand et son collaborateur Léo Roy travaillent au contenu. Le lancement de cet ouvrage est prévu à l'automne 2017.



Parc du Bois-de-Coulonge © CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

Commémorer

Par son programme de commémoration, la Commission met en valeur les éléments constitutifs de la société québécoise de même que des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens privilégiés. Les principes qui guident son action sont inscrits dans sa Politique de commémoration dans la capitale. Elle s'appuie sur l'expertise de son équipe et de son comité consultatif sur la commémoration et la mise en valeur du patrimoine. Depuis 1995, la Commission a signé une centaine de gestes commémoratifs ou a contribué à leur réalisation : monuments, œuvres d'art, plaques, épigraphes, etc., notamment grâce à son entente sur la commémoration dans la capitale avec la Ville de Québec.

Monument Jacques-Cartier

La Commission et la Ville de Québec ont collaboré afin de réintégrer le monument Jacques-Cartier au bas de la falaise de Cap-Rouge, à proximité du site archéologique Cartier-Roberval. (Le monument était autrefois installé devant la bibliothèque Gabrielle-Roy, dans le quartier Saint-Roch.) Cet exercice a permis d'assurer un maximum de concordance entre le sujet représenté et son lieu d'accueil. Le parc Jean-Déry, rue Saint-Félix, représente un site idéal pour la mise en valeur du monument Jacques-Cartier. Propriété de la Ville de Québec, ce parc est situé du côté ouest de l'embouchure de la rivière du Cap Rouge. Les récits de voyage de Jacques Cartier mentionnent à plusieurs reprises la rivière et son embouchure, ses navires mouillant à proximité. Le marin a ainsi retrouvé sa place tout près de ce large fleuve qu'il avait lui-même nommé Saint-Laurent. La Ville a assuré la maîtrise d'œuvre du projet. Le dévoilement du monument a eu lieu le 30 août 2016.

50e anniversaire de l'incendie au parc du Bois-de-Coulonge

Propriétaire et gestionnaire du parc du Bois-de-Coulonge depuis 1996, la Commission a commémoré le 50e anniversaire de l'incendie de la villa et du décès tragique du lieutenant-gouverneur Paul Comtois, survenu le 21 février 1966. En plus du décès d'un homme admiré de ses concitoyens et de la destruction complète de la villa, le Québec eut également à déplorer la perte d'œuvres d'art d'une valeur inestimable : 32 tableaux et 19 sculptures avaient été prêtés par le Musée du Québec pour garnir les murs et les pièces du Bois-de-Coulonge. À l'automne 2016, un repère commémoratif sobre a été intégré au parc, dans le secteur de l'ancienne villa et de ses derniers vestiges.



Chantier de réaménagement du monument Guillaume-Couture
© CCNQ ; photographe : Jean-Philippe Servant

Monument Félix-Gabriel-Marchand

S'inscrivant dans son mandat national de mise en valeur des premiers ministres, incluant notamment le programme de restauration et de mise en valeur de leurs lieux de sépulture, et compte tenu de son expertise en commémoration, la Commission a été sollicitée par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de participer au comité de sélection de l'œuvre rendant hommage au premier ministre Félix-Gabriel Marchand et de réaliser un panneau d'interprétation. Ce monument aménagé dans un parc jouxtant l'ancien cabinet du notaire Marchand a été inauguré par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu le 25 septembre 2016.

Programme Les grands architectes de la capitale

La Commission a poursuivi son programme de commémoration des grands architectes de la capitale. En 2016, elle a commémoré l'architecte Georges-Émile Tanguay en façade de l'hôtel de ville de Québec et de L'Autre Caserne, dans Limoilou.

Monument Guillaume-Couture

La Ville de Lévis a sollicité la collaboration de la Commission afin de restaurer le monument Guillaume-Couture et de contribuer au réaménagement du parc qui l'accueille, situé derrière l'église Saint-Joseph à Lévis. Ce monument fut érigé à l'occasion du tricentenaire de la Rive-Sud en 1947, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Lauzon, le comité du tricentenaire et des représentants des Couture. La Commission contribue financièrement au projet et coordonne le réaménagement du lieu, avec l'appui des professionnels de la Ville de Lévis. L'inauguration du monument est prévue à l'été 2017.

Œuvre *Alas de México*

Le chef du gouvernement et maire de la ville de Mexico, M. Miguel Ángel Mancera Espinosa, a adressé une lettre au premier ministre du Québec Philippe Couillard, en date du 7 janvier 2016, dans laquelle il confirme la proposition de son gouvernement d'offrir au Québec la sculpture *Alas de México* de l'artiste mexicain Jorge Marín. La sculpture représente les ailes d'un ange, symbole de la capitale du Mexique, soit l'« ange de l'indépendance ». L'œuvre originale est située sur la Paseo de la Reforma, principale artère de la ville de Mexico. Une telle œuvre est aussi présente dans plusieurs grandes villes du monde. Considérant que la plupart des États ayant reçu cette œuvre l'ont installée dans leur capitale, des démarches ont été effectuées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie auprès de la Commission. L'œuvre sera aménagée sur la promenade Samuel-De Champlain au printemps, et le dévoilement est prévu en juin 2017.

Monument en hommage à la Superfrancofête

En collaboration avec la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications, la Commission a poursuivi sa participation à la création d'un monument rendant hommage à la Superfrancofête. Il sera installé par la Commission au parc de la Francophonie à l'automne 2017.

Monument en hommage à Georges-Émile Lapalme

L'année 2016 marque le 55e anniversaire de la création du ministère de la Culture et des Communications par le gouvernement de Jean Lesage. Un buste du premier titulaire de ce ministère, Georges-Émile Lapalme, sera réalisé par le peintre et sculpteur Michel Binette pour rendre hommage à cet important personnage. Il sera installé sur un socle de béton et de granite dans la platebande de l'édifice Guy-Frégault sur la Grande Allée, en suivant le même design que le buste de Camille Laurin, aménagé par la Commission au parc de la Francophonie. Le dévoilement est prévu à l'automne 2017.

Restaurer et mettre en valeur les sépultures des premiers ministres du Québec

La Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, octroie à la Commission de la capitale nationale du Québec la responsabilité d'entretenir et de mettre en valeur les lieux de sépulture des premiers ministres du Québec, à la grandeur de la province.

Depuis 2012, la Commission a effectué à Québec la restauration des monuments d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière, d'Edmund James Flynn, de Jean Lesage, de Félix-Gabriel Marchand et de Louis-Alexandre Taschereau, de même que la restauration de la plaque de la famille de Joseph-Olivier Chauveau à la chapelle des Ursulines. Notons qu'aucune intervention n'est envisagée à court terme sur le monument de René Lévesque en raison de son état jugé excellent. La Commission a terminé ses travaux de restauration au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges à Montréal où l'on trouve sept sépultures de premiers ministres (Joseph-Adolphe Chapleau, Louis-Olivier Taillon, Lomer Gouin, Joseph-Alfred Mousseau, Gédéon Ouimet, Honoré Mercier et Robert Bourassa).

En région, les sépultures d'Adélard Godbout et de Maurice Duplessis ont été nettoyées et restaurées à l'été 2016. Les interventions envisagées sur les monuments de Paul Sauvé, d'Antonio Barrette, de Daniel Johnson et de Jean-Jacques Bertrand ont également été réalisées en 2016.

La Commission est appuyée dans ces travaux par le ministère de la Culture et des Communications, le Centre de conservation du Québec, les familles des premiers ministres de même que par les corporations de cimetières. Elle a conçu un programme de mise en valeur visant à intégrer un élément signalétique en périphérie des sépultures des premiers ministres, afin d'indiquer le nom du premier ministre et sa fonction, et de mentionner la responsabilité du gouvernement du Québec à l'égard de l'entretien et de la mise en valeur de ces lieux. Ce programme est réalisé avec la collaboration des cimetières et des familles concernés. À l'été 2016, deux premières bornes signalétiques ont été aménagées auprès des lieux de sépulture de Jean Lesage et de Jacques Parizeau.

FAIRE RAYONNER

La Commission maintient une présence dans le paysage médiatique, notamment par des entrevues radiophoniques ou télévisuelles et des articles dans les quotidiens et les magazines spécialisés. De surcroît, elle diffuse diverses publicités dans les médias et produit plusieurs dépliants et brochures afin de promouvoir ses activités, propriétés et programmes dans la capitale.

En septembre 2016, la Commission a organisé et accueilli dans la capitale le congrès annuel de l'Organisation des capitales canadiennes. Cette activité a permis de faire connaître les projets et les réalisations de la Commission aux représentants des autres capitales canadiennes, dont la promenade Samuel-De Champlain, le domaine Cataraqui et le plan lumière.

Pavoisement

Cette année encore, des banderoles et des oriflammes colorées ont égayé les parcs de la Commission et la promenade Samuel-De Champlain. Ce joli pavoisement permet en outre de mentionner la Commission comme propriétaire de ces lieux publics très fréquentés.

Poursuivre et établir des partenariats

Outre les nombreux partenariats s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation de ses propriétés, dont le domaine Cataraqui, le parc du Bois-de-Coulonge et l'Observatoire de la Capitale, ceux qui sont établis pour ses programmes de découverte et ceux qui résultent des centaines d'occupations de ses parcs et espaces verts lors d'événements de toute nature, la Commission a collaboré avec diverses organisations privées et publiques au cours du dernier exercice financier afin de concrétiser sa mission.

Dans le but de faciliter l'accès à la promenade Samuel-De Champlain et d'augmenter l'offre de services offerts à ses nombreux usagers, la Commission s'est associée à la Société de développement commercial de Maguire afin de proposer la navette reliant gratuitement l'avenue Maguire à la promenade, pour un second été.

En 2016, pour une troisième année consécutive, la Commission a collaboré à la création et à l'animation des Parcours du solstice, activité présentée par le Mouvement national des Québécois dans le cadre de la fête nationale dans la capitale. Le premier parcours a été offert à la population le 23 juin en soirée et, pour l'occasion, l'Observatoire de la Capitale a ouvert gratuitement ses portes de 18 h à 22 h. Le second parcours a été proposé le 24 juin. Les Parcours du solstice répondent à la mission de mise en valeur, de promotion et d'accessibilité de la capitale.

La Commission a poursuivi sa collaboration avec la fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale afin de participer à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives que sont le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant et le Parlement jeunesse. Elle a également reconduit son partenariat avec la Société historique de Québec dans le cadre de son concours annuel d'écriture et a poursuivi la réalisation de son entente-cadre conclue avec l'Université Laval.

Être actif en ligne et dans les médias sociaux

Dès 2008, la Commission a été l'un des premiers organismes gouvernementaux à utiliser les médias sociaux. Elle interagit aujourd'hui avec des milliers de personnes sur Facebook, Twitter, TripAdvisor et Instagram notamment. Ces actions permettent de répondre rapidement aux questions et aux commentaires des internautes tout en contribuant au rayonnement de la capitale nationale. Depuis la mise en ligne de son nouveau site Internet en décembre 2015, la Commission dispose d'un blogue sur lequel elle diffuse des articles faisant découvrir la capitale mais aussi ses projets, ses chantiers en cours et ses réalisations.

Informer la clientèle

L'*Info-Capitale*, infolettre acheminée par courriel, renseigne les quelques milliers d'abonnés sur les activités et les nouvelles de la Commission. Des infolettres ponctuelles sont également transmises à la clientèle du domaine Cataraqui, du programme *Découvrir la capitale nationale* et de l'Observatoire de la Capitale.



Participants au congrès de l'Organisation des capitales canadiennes © Ville de Québec



Élément signalétique de la sépulture de Jean Lesage à Québec
© CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT

Fidèle à son rôle de conseillère auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année la production d'avis concernant l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et de ses constituantes de même que des municipalités régionales de comté de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

AVIS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2016-2017

Au cours de l'exercice 2016-2017, la Commission a produit six avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce mandat de la Commission découle des articles 15 et 15.1 de sa loi constitutive qui l'habilitent à conseiller le gouvernement sur divers sujets, dont l'aménagement du territoire de la CMQ. De manière générale, ces avis portent sur différents aspects de l'aménagement du territoire des villes et municipalités régionales de comté qui composent la CMQ. Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit, avant de donner un avis relatif au schéma d'aménagement et de développement de la CMQ ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission.

AVIS 01 – 2016-2017

Le projet de règlement RV-2015-15-04 de la Ville de Lévis a pour objet la modification du règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé et l'adoption du plan d'action accompagnant le schéma d'aménagement et de développement.

AVIS 02 – 2016-2017

Le projet de règlement de contrôle intérimaire R.A.V.Q. 954 de l'agglomération de Québec a pour objet d'instaurer des marges de recul à l'axe applicables aux lots situés en bordure d'un corridor structurant de transport en commun.

AVIS 03 – 2016-2017

Le projet de règlement PC2016-034 a pour objet l'adoption du premier projet du schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec.

AVIS 04 – 2016-2017

Le règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-89 a pour objet d'interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots, dans le cadre du projet de service rapide par bus.

AVIS 05 – 2016-2017

Le règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-98 a pour objet d'interdire la construction d'un nouveau bâtiment principal dans certains secteurs des pôles structurants à moins que ce dernier respecte des exigences minimales en matière de hauteur, de densité résidentielle nette, de coefficient d'occupation du sol et de stationnement.

AVIS 06 – 2016-2017

Le règlement de contrôle intérimaire R.A.V.Q. 1055 de l'agglomération de Québec a pour objet de modifier les densités d'administration et de services dans certains secteurs de l'agglomération de Québec, notamment celui de la base de plein air de Sainte-Foy, à l'angle de l'autoroute Duplessis et de l'autoroute Félix-Leclerc, qui borde le parcours d'accueil à la capitale nationale.

Il est à noter que la Commission a reçu vingt (20) autres demandes d'avis du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. L'objet des règlements visés par ces demandes concernait peu ou pas les mandats et orientations de la Commission :

N° de règlement	Organisme
2016-74	Communauté métropolitaine de Québec
2016-75	Communauté métropolitaine de Québec
RV-2015-15-04	Ville de Lévis
PC2016-034	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 954	Conseil de l'agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1045	Ville de Lévis
RV-2016-15-89	Ville de Lévis
R.A.V.Q. 1064	Ville de Québec
2016-77	Communauté métropolitaine de Québec
RV-2016-15-98	Ville de Lévis
R.A.V.Q. 955	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1055	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1063	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1074	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1086	Agglomération de Québec
2016-02	MRC de L'Île-d'Orléans
R.A.V.Q. 1073	Agglomération de Québec
RV-2016-16-15	Ville de Lévis
R.A.V.Q 1069	Ville de Québec
R.A.V.Q. 1076	Ville de Québec
R.A.V.Q. 1077	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1091	Agglomération de Québec
R.A.V.Q. 1092	Agglomération de Québec
2016-02	MRC de L'Île-d'Orléans
18-2016	MRC de La Jacques-Cartier

Enfin, la Commission conseille l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.



Mariage au domaine Cataraqui © CCNQ ; photographe : Valérie Busque

ADMINISTRER LA COMMISSION

Ressources humaines

Au 31 mars 2017, la Commission comptait 45 employés permanents et 41 employés occasionnels pour un total de 86 personnes. Parmi celles-ci, 12 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 20 travaillaient à temps partiel ou sur appel. Les ressources humaines se répartissent ainsi : 5 cadres, 24 professionnels, 9 ouvriers horticoles et 48 techniciens, employés de bureau, employés à l'animation et au service à la clientèle.

Au 31 mars 2017, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

TABLEAU 3

TRAITEMENT APPLICABLE AUX CADRES DE LA COMMISSION

CLASSE	MINIMUM DE LA CLASSE	MAXIMUM DE LA CLASSE
I	107 662 $	131 073 $
II	96 084 $	116 973 $
III	85 743 $	104 388 $

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Commission rend accessible sur son site Internet le salaire annuel de sa présidente et directrice générale, titulaire d'un emploi supérieur.

Ressources financières

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en ayant à l'esprit la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses. Aucuns frais n'ont été déboursés pour la vérification de ses finances.

Revenus reliés aux activités et services offerts par la Commission

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, elle demande des frais pour certains de ses programmes et activités. Ainsi, pour l'exercice 2016-2017, cela a permis d'amasser les sommes suivantes :

Revenus de programmes

482 900 $

- *Découvrir la capitale nationale*
- *Les Trésors de la capitale*
- Observatoire de la Capitale

Revenus de location et redevances

637 300 $

- Quai des Cageux
- Domaine Cataraqui
- Édition
- Stationnement

Une répartition des frais applicables aux activités et services offerts par la Commission se trouve en annexe du présent rapport annuel.

Ressources contractuelles

En 2016-2017, la Commission a revu sa directive sur l'adjudication des contrats afin d'augmenter les seuils minimaux des contrats qu'elle conclut de gré à gré ainsi que des appels d'offres sur invitation.

La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique. Durant l'exercice, la Commission a accordé 288 contrats de plus de 1 000 $ et a procédé à la production de 77 avenants qui ont nécessité 28 autorisations du dirigeant d'organisme.

Ressources informationnelles

À la suite de l'approbation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec du plan de conservation et du calendrier de conservation, la Commission a poursuivi la mise en place de ces outils.

Diffusion de l'information

En matière d'accès à l'information, la Commission a reçu et traité sept demandes, dont deux pour lesquelles les renseignements relevaient de la compétence d'un autre ministère. Les contrats supérieurs à 25 000 $ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. La Commission inscrit également sur son site Internet de nombreux renseignements et redditions de comptes, comme le prévoit le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.



Participation au Défi Entreprises © CCNQ

Politique linguistique

La politique linguistique de la Commission a pour objectif de déterminer la manière dont la Charte de la langue française doit s'appliquer dans tout ce qui a trait aux activités de l'organisme et d'en informer le personnel. Depuis l'été 2015, des capsules linguistiques sont présentées dans le journal interne de la Commission, diffusé six fois par année. Ces capsules permettent de sensibiliser tout le personnel à l'emploi de certaines orthographes, de toponymes, ou de faire connaître certaines règles grammaticales qui touchent la description des actions de la Commission.

Développement durable

Le plan d'action de développement durable 2016-2020 de la Commission a été adopté le 11 janvier 2017. Dix-huit actions ont été retenues visant l'atteinte de 13 des 27 objectifs gouvernementaux. Durant l'exercice 2016-2017, plusieurs mesures ont été mises en œuvre. Elles visaient notamment la participation d'organismes communautaires et d'entreprises d'économie sociale aux activités de la Commission ainsi que l'accessibilité à ses activités et à ses parcs. Pour les employés, des activités ont été organisées toute l'année visant à favoriser l'utilisation de transports collectifs de même qu'à promouvoir un mode de vie plus sain et plus actif, par des mesures d'encouragement à la pratique d'activités physiques.

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve en annexe du présent rapport annuel.

Planification stratégique

L'an un de la nouvelle planification stratégique 2016-2021 a été réalisé en 2016-2017. La Commission dresse un bilan positif de plusieurs actions réalisées à la lumière de ses quatre nouveaux objectifs de percée. L'ensemble des directions de la Commission a participé à l'élaboration du plan d'action 2017-2018, dans le but d'offrir, au nom des Québécois, une capitale mémorable et inspirante.



Vue de la face ouest de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ ; photographe : Les photographes Kedl

PLAN TRIENNAL

DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

La planification stratégique de la Commission propose quatre grands objectifs permettant de mobiliser son équipe multidisciplinaire de façon transversale dans la réalisation de ses projets : créer des expériences distinctives dans la capitale, faire du littoral un lieu d'intervention privilégié, être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante, et devenir un chef de file en matière d'efficience organisationnelle.

Conformément à son plan triennal et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission mènera au cours des prochaines années diverses actions qui contribueront à offrir, au nom des Québécois, une capitale mémorable et inspirante. Le plan suivant répertorie donc les principaux projets que la Commission entend réaliser, en fonction des objectifs de sa planification stratégique adoptée en mars 2016. Ces interventions s'inscrivent majoritairement sous les trois premiers objectifs, le quatrième ne nécessitant pas d'investissements majeurs et faisant davantage appel à la mobilisation de ressources internes à la Commission.

En annexe du présent rapport se trouve une section consacrée à la reddition de comptes de la planification 2016-2017, laquelle avait été présentée dans le rapport annuel 2015-2016 de la Commission.

TABLEAU 4

PLAN TRIENNAL 2017-2018 À 2019-2020

2017-2018	2018-2019	2019-2020
OBJECTIF DE PERCÉE 1 : Créer des expériences distinctives dans la capitale		
SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL		
– Lancer le programme de la seconde phase de recherches archéologiques	– Poursuivre le programme de la seconde phase de recherches archéologiques – Intégrer le contenu de l'exposition *La colonie retrouvée* à une exposition permanente au Musée de la civilisation	– Poursuivre le programme de la seconde phase de recherches archéologiques – Élaborer un concept de mise en valeur des résultats de la recherche archéologique
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
NOUVELLES-CASERNES		
Phase 1 – Poursuivre la planification et la réalisation de travaux préparatoires – Entreprendre les travaux de consolidation Phase 2 – Entreprendre la planification des travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	Phase 1 – Poursuivre les travaux de consolidation Phase 2 – Poursuivre la planification des travaux de consolidation	Phase 2 – Entreprendre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie
BUDGET : 7 887 330 $	BUDGET : 5 988 000 $	BUDGET : 5 156 050 $
– Poursuivre l'élaboration de la vision pour la réhabilitation du site – Amorcer les démarches visant à concrétiser la vision développée	– Poursuivre les démarches visant à concrétiser la vision – Offrir une activité de découverte pendant les travaux de stabilisation aux Nouvelles-Casernes (trois journées portes ouvertes)	– Poursuivre les démarches visant à concrétiser la vision
BUDGET : 112 500 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
PROGRAMME DE COMMÉMORATION		
– Poursuivre et terminer le réaménagement du lieu d'accueil du monument Guillaume-Couture à Lévis – Installer et aménager le monument *Alas de México* sur la promenade Samuel-De Champlain – Installer et aménager le monument en hommage au 40e anniversaire de la Superfrancofête au parc de la Francophonie – Installer le monument Georges-Émile-Lapalme sur la Grande Allée – En partenariat avec la Ville de Québec, installer une plaque à la mémoire de Simon-Napoléon Parent, à sa résidence de la rue Saint-Vallier – En partenariat avec la Ville de Québec, planifier la réalisation d'une allée de commémoration sportive à la place Jean-Béliveau – En partenariat avec les villes de Québec et de Lévis, réaliser deux plaques commémorant le centenaire du pont de Québec	– Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires – Réaliser des plaques commémoratives	– Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires – Réaliser des plaques commémoratives
BUDGET : 352 100 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

2017-2018	2018-2019	2019-2020
OBJECTIF DE PERCÉE 1 : Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)		
PROGRAMME DE COMMÉMORATION (suite)		
– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : David Ouellet	– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Joseph Ferdinand Peachy	– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale
BUDGET : 6 000 $	BUDGET : 6 000 $	BUDGET : 6 000 $
– Terminer le programme d'entretien des lieux de sépulture des premiers ministres en effectuant des travaux de restauration – Signaler et interpréter les lieux de sépulture de Félix-Gabriel Marchand, d'Edmund James Flynn et de Louis-Alexandre Taschereau	– Poursuivre la mise en valeur par l'installation d'un élément signalétique à proximité des lieux de sépulture – Assurer la surveillance des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec	– Assurer la surveillance des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec
BUDGET : 127 200 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
PROGRAMME *DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE*		
– Renouveler le programme et offrir de nouveaux circuits à la clientèle scolaire	– Poursuivre l'implantation des nouveaux circuits – Créer de nouveaux circuits pour la clientèle adulte	– Offrir de nouveaux circuits à la clientèle adulte
BUDGET : 35 000 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE		
– Terminer la bonification du parcours découverte *Horizons* – Mettre en ligne un nouveau site Web – Renouveler les activités de groupes proposées à l'Observatoire de la Capitale	– Élaborer un nouveau concept pour la diffusion des contenus numériques à l'Observatoire	– Implanter le nouveau concept de diffusion
BUDGET : 74 300 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
PROGRAMME DE RÉALISATION DE FRESQUES		
– Poursuivre le programme d'entretien des fresques : *La fresque du peuple wendat*	– Poursuivre le programme d'entretien des fresques	– Poursuivre le programme d'entretien des fresques
BUDGET : 8 000 $	BUDGET : 5 000 $	BUDGET : 5 000 $
PLAN LUMIÈRE		
– Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière		
BUDGET : 10 000 $	BUDGET : 5 000 $	BUDGET : 5 000 $
ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS		
Domaine Cataraqui		
– Réaliser l'aménagement du portail de l'entrée principale du domaine		
BUDGET : 127 200 $		
– Réaliser le projet de reboisement du secteur nord du stationnement		
BUDGET : 91 700 $		
– Élaborer un plan d'exploitation des anciennes serres		
BUDGET : À DÉTERMINER		

2017-2018	2018-2019	2019-2020
OBJECTIF DE PERCÉE 1 : **Créer des expériences distinctives dans la capitale** (suite)		
Parc du Bois-de-Coulonge		
– Faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en aménagement intégré : entreprendre la réalisation des plans et devis pour la requalification des sentiers du parc (signalisation, interprétation) – Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière (phase 2)	– Poursuivre la réalisation des plans et devis pour la requalification des sentiers du parc – Réaliser la phase 1 d'implantation du nouveau circuit d'interprétation – Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière (phase 3)	– Réaliser une première phase de travaux de réfection de sentiers du parc – Poursuivre la réflexion sur la vocation du parc et conclure le plan directeur selon la vocation définie
BUDGET : 30 000 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Parc des Moulins		
– Terminer les travaux d'aménagement des sentiers du boisé du parc des Moulins	– Élaborer un projet de parc dans le secteur centre de l'ancien jardin zoologique	– Entreprendre la réalisation des plans et devis pour le centre du site
BUDGET : 123 400 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Augmentation de l'offre de services dans les parcs		
– Enrichir l'offre d'événements gastronomiques et de concerts dans les parcs – Implanter une activité de dégustation de thé à l'anglaise	– Enrichir l'offre d'événements gastronomiques et de concerts dans les parcs	– Enrichir l'offre d'événements gastronomiques et de concerts dans les parcs
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Promenade Samuel-De Champlain		
– Plantation d'arbres		
BUDGET : 10 000 $		
Place de l'Assemblée-Nationale		
– Requalification des terrains adjacents à la place de l'Assemblée-Nationale		
BUDGET : 30 000 $		

2017-2018	2018-2019	2019-2020
OBJECTIF DE PERCÉE 2 : Faire du littoral du Saint-Laurent un lieu d'intervention privilégié		
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN PHASE 3		
– Terminer le dossier d'affaires – Procéder aux premiers appels d'offres – Conclure l'ensemble des ententes nécessaires au projet – Élaborer un plan de communication visant à faire connaître le projet à la population – Concevoir une vision d'intégration du volet interprétation au site	– Lancer les travaux d'aménagement de la phase 3 – Concevoir une stratégie d'occupation des différents secteurs du projet et élaborer le budget d'exploitation	– Poursuivre les travaux
BUDGET : 2 654 930 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
LITTORAL EST		
– Réaliser le montage financier par phases du projet – Poursuivre les discussions pour la mise en œuvre de la vision et consulter la population afin de préciser les enjeux et les besoins des usagers, notamment les résidents du secteur	– Conclure des ententes pour les phases de réalisation avec les partenaires – Amorcer la planification d'une première phase de réalisation du projet	– Poursuivre la planification d'une première phase de réalisation du projet
BUDGET : 43 200 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR CHAMPLAIN		
– Planifier l'ajout des éléments d'éclairage entre le quai des Cageux et le pont de Québec	– Installer des luminaires	
BUDGET : 585 400 $	BUDGET : À DÉTERMINER	
PLACE DES CANOTIERS		
– Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet – Organiser un événement grand public pour l'inauguration de la place des Canotiers – Gérer les occupations et les événements à la place des Canotiers – Terminer le transfert de propriété en faveur de la Commission	– Implanter l'accès à Internet sans fil – Élaborer le concept d'interprétation à la place des Canotiers	– Implanter le programme d'interprétation (in situ et numérique)
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
SENTIER DE LA CAPITALE (TRONÇON ENTRE LE DOMAINE CATARAQUI ET LE PARC DU BOIS-DE-COULONGE)		
– Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec	– Mettre en œuvre le plan d'action – Collaborer au développement de concepts par sections	– Mettre à jour l'avant-projet et réaliser une première phase
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
PAYSAGES EN DIALOGUE		
– Terminer la conception graphique du plan directeur comprenant une vision d'ensemble de l'aménagement de points de vue sur le fleuve – Diffuser le plan directeur auprès des partenaires	– Réaliser le montage financier du projet par phases en collaboration avec les municipalités concernées, selon les possibilités	– Planifier la réalisation d'une première phase des belvédères
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

2017-2018	2018-2019	2019-2020
OBJECTIF DE PERCÉE 3 : **ÊTRE RECONNUE PAR LES QUÉBÉCOIS COMME L'ORGANISME QUI LEUR OFFRE UNE CAPITALE MÉMORABLE ET INSPIRANTE**		
SÉRIE DE CONFÉRENCES-SPECTACLES *LES TRÉSORS DE LA CAPITALE*		
– Concevoir un spectacle hors série – Proposer une nouvelle formule de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de la capitale nationale	– Déployer la nouvelle formule d'animation historique – Poursuivre la conception de spectacles thématiques hors série	– Poursuivre le programme d'animation historique – Poursuivre la conception de spectacles thématiques hors série
BUDGET : 5 000 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
PROGRAMME D'ÉDITION		
– Publier un livre sur Jean Béliveau et les As de Québec – Poursuivre le projet de publication d'un livre sur les premiers ministres	– Poursuivre le projet de publication d'un livre sur les premiers ministres – Évaluer des projets d'édition	– Évaluer des projets d'édition
BUDGET : 50 000 $	BUDGET : 50 000 $	BUDGET : À DÉTERMINER
CHARTE LUMIÈRE		
– Poursuivre l'élaboration de la Charte de la lumière urbaine durable – Consulter les comités de lecture experts et les partenaires	– Terminer le contenu de la Charte – Poursuivre le processus de consultation et susciter l'adhésion des partenaires à la Charte lumière – Démarrer l'édition du document	– Terminer l'édition de la Charte – Diffuser la Charte
BUDGET : 14 000 $	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT – *POUR UNE VISION COMMUNE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE*		
– Poursuivre la consultation auprès des partenaires et des acteurs clés en aménagement dans la capitale – Bonifier la politique – Adopter et diffuser la politique d'aménagement auprès des partenaires		
BUDGET : 13 500 $		



Site archéologique Cartier-Roberval © CCNQ ; photographe : Paul Dionne

MAINTENIR L'ACTIF DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS

La capitale nationale du Québec regorge de sites patrimoniaux d'exception, de boisés verdoyants et d'espaces verts emblématiques. La Commission est l'un des plus grands propriétaires fonciers de la capitale, ayant 174,72 hectares de parcs et d'espaces verts sous sa responsabilité.

TABLEAU 5

ACTIF FONCIER TOTAL

PROPRIÉTÉ	SUPERFICIE
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Site archéologique Cartier-Roberval	1,09 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,53 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	1,12 hectare
Parc des Moulins (incluant le boisé attenant)	29,3 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	25,3 hectares
Domaine Cataraqui	9,7 hectares
Boisé de Marly*	15,6 hectares
Promenade Samuel-De Champlain (incluant le corridor du Littoral et le boisé de Tequenonday)	46,73 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*	0,35 hectare
Terrains limitrophes au Parc Aquarium du Québec	5,6 hectares
TOTAL DE L'ACTIF FONCIER	174,72 HECTARES

* La Commission n'est pas propriétaire de ces sites, mais elle est responsable de leur entretien.

Les sommes consenties à la Commission permettent de mettre aux normes ses bâtiments et infrastructures, afin d'offrir à la population des lieux et des installations dignes d'une capitale nationale. Le tableau 6 présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des trois prochaines années.

Outre qu'elle veille à l'embellissement et à la promotion de la capitale, la Commission doit s'assurer de maintenir la très grande qualité de ses nombreuses propriétés. À ce titre, elle se dote d'un plan triennal de maintien de l'actif.

TABLEAU 6

PLAN TRIENNAL DE MAINTIEN DE L'ACTIF 2017-2018 À 2019-2020

PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020
PARC DU BOIS-DE-COULONGE			
Serres			
Consolidation de la maçonnerie	70 000 $	- $	- $
Réfection des serres	- $	- $	404 900 $
Écuries			
Mise à la norme complète du bâtiment	1 160 400 $	193 100 $	- $
Loge du gardien			
Mise à la norme du bâtiment	- $	111 100 $	- $
Infrastructures			
Réfection du mur de pierre à l'entrée	- $	313 360 $	- $
Remplacement des lampadaires du parc	118 000 $	811 900 $	- $
Restauration des clôtures	234 700 $	- $	172 100 $
Réfection des infrastructures routières	81 700 $	- $	- $
Réfection du belvédère	17 200 $	- $	- $
PARC DES MOULINS			
Mise aux normes des maisons	175 000 $	639 300 $	1 673 000 $
Réfection des infrastructures routières et révégétalisation des rives	173 200 $	- $	- $
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN - PHASE 1			
Mise à niveau des infrastructures	173 500 $	181 240 $	- $
DOMAINE CATARAQUI			
Serres viticole et horticole			
Sécurisation de la structure des installations	50 000 $	- $	- $
TOTAUX	2 253 700 $	2 250 000 $	2 250 000 $

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

RAPPORT DE LA DIRECTION	64
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	65
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	67
État de la situation financière	68
État de la variation de la dette nette	69
État des flux de trésorerie	70
Notes complémentaires aux états financiers	71 À 82





Sentier des Grèves, phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain © CCNQ ; photographe : Anne-Marie Gauthier

RAPPORT
DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Françoise Mercure,
présidente et directrice générale

Brigitte Vachon,
directrice des affaires administratives

Québec, le 15 juin 2017

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU QUÉBEC

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de la capitale nationale du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2017 et 2016, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Commission de la capitale nationale du Québec a satisfait aux critères

d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Commission de la capitale nationale du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2017	**2016**
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	53 280 225	57 954 497
Dette nette	(53 280 225)	(57 954 497)
Excédent cumulé	53 280 225	57 954 497
État des résultats et de l'excédent cumulé		
Subventions du gouvernement du Québec	(4 674 272)	(5 296 443)
Excédent annuel	(4 674 272)	(5 296 443)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 15 juin 2017

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017		2016
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	19 489 160 $	19 489 161 $	16 312 611 $
Contributions des partenaires (note 4)	471 850	389 884	408 438
Intérêts	145 000	185 283	189 820
Billetterie et activités éducatives	468 500	482 931	388 293
Locations	535 500	494 643	508 088
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		-	217 000
Autres	200 000	178 192	184 931
	21 310 010	21 220 094	18 209 181
CHARGES			
Aide financière (note 5)	147 500	74 705	177 512
Traitements et avantages sociaux	4 446 100	4 453 725	4 293 343
Taxes foncières et scolaires	2 229 100	2 003 901	1 733 011
Services professionnels et administratifs	1 086 200	793 547	851 661
Transport et communications	364 600	312 457	271 882
Entretien et réparations	1 262 500	1 235 600	1 187 287
Fournitures et approvisionnements	684 900	584 959	630 017
Loyers	535 000	524 264	527 294
Amortissement des immobilisations corporelles	5 335 000	5 137 055	5 108 875
Frais financiers (note 6)	2 226 100	2 182 575	2 490 992
	18 317 000	17 302 788	17 271 874
EXCÉDENT ANNUEL	**2 993 010**	**3 917 306**	**937 307**
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		36 123 956	35 186 649
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)		**40 041 262 $**	**36 123 956 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

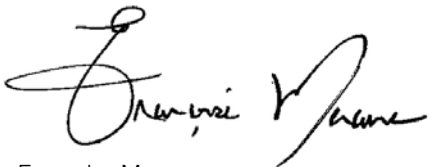
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	12 092 354 $	10 964 329 $
Placements (note 8)	3 275 000	3 225 000
Créances et intérêts à recevoir (note 9)	460 792	437 820
Contributions à recevoir (note 10)	258 000	313 000
	16 086 146	14 940 149
PASSIFS		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 11)	7 619 928	7 382 553
Revenus reportés (note 12)	60 516	33 025
Contributions reportées (note 13)	453 067	599 021
Dette à long terme (note 14)	55 869 304	60 265 859
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	562 500	612 500
	64 565 315	68 892 958
DETTE NETTE	(48 479 169)	(53 952 809)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	539 886	554 383
Immobilisations corporelles (note 17)	87 980 545	89 522 382
	88 520 431	90 076 765
EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	40 041 262 $	36 123 956 $

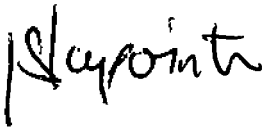
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Jean-Sébastien Lapointe,
président du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017		2016
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT ANNUEL	2 993 010 $	3 917 306 $	937 307 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 128 775)	(3 410 832)	(2 134 282)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 335 000	5 137 055	5 108 875
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles	(312 157)	(184 386)	(178 223)
	(7 105 932)	1 541 837	2 796 370
Acquisition de charges payées d'avance		(2 028 773)	(1 844 486)
Utilisation de charges payées d'avance		2 043 270	1 688 952
		14 497	(155 534)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(4 112 922)	5 473 640	3 578 143
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(53 952 809)	(53 952 809)	(57 530 952)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(58 065 731) $	(48 479 169) $	(53 952 809) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	3 917 306 $	937 307 $
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(217 000)
	3 917 306	720 307
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 137 055	5 108 875
Virement des contributions reportées	(66 966)	(143 063)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 000)	(50 000)
Utilisation de charges payées d'avance	2 043 270	1 688 952
	7 063 359	6 604 764
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Créances et intérêts à recevoir	(22 972)	847 774
Contributions à recevoir	55 000	37 324
Fournisseurs et autres charges à payer	53 933	(260 833)
Revenus reportés	27 491	(19 035)
Contributions reportées	(78 988)	(13 512)
Acquisition de charges payées d'avance	(2 028 773)	(1 844 486)
	(1 994 309)	(1 252 768)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	8 986 356	6 072 303
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 411 776)	(1 856 045)
Produit de disposition des immobilisations corporelles	-	217 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 411 776)	(1 639 045)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(3 275 000)	(3 225 000)
Encaissement de placements	3 225 000	2 500 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(50 000)	(725 000)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette à long terme	2 674 800	1 695 200
Remboursement de la dette à long terme	(7 071 355)	(7 113 818)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 396 555)	(5 418 618)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	1 128 025	(1 710 360)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 964 329	12 674 689
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	12 092 354 $	10 964 329 $

Des immobilisations corporelles d'un montant de 780 344 $ (2016 : 596 902 $) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Information additionnelle reliée aux activités de fonctionnement :

	2017	2016
Intérêts encaissés	203 234 $	163 860 $
Intérêts versés	2 388 535 $	2 662 981 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

La Commission conseille également l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C (1985), chapitre 1(5^{e} suppl.)), la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, des placements, des créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que de la dette à long terme.

REVENUS

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent l'obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CHARGES

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes en banque.

PASSIFS

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont reportées et constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	MÉTHODE	TAUX
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3 %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Expositions	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 1/3 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation et les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2017	2016
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Subventions relatives au financement des immobilisations et d'autres charges	10 351 700 $	8 461 800 $
Fonctionnement	9 023 200	7 733 900
Ministère de la Culture et des Communications		
Subventions relatives au financement des immobilisations	114 261	116 911
	19 489 161 $	16 312 611 $

4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2017	2016
Banque Nationale du Canada	100 000 $	100 000 $
La Capitale assureur de l'administration publique inc.	68 905	37 085
Ministère de la Culture et des Communications	49 846	157 349
Ville de Lévis	40 193	-
Ville de Québec	30 389	8 564
Musée de la civilisation de Québec	25 000	25 000
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	20 000	15 000
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	5 011	8 564
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	-	5 490
Autres	540	1 386
	339 884	358 438
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	50 000	50 000
	389 884 $	408 438 $

5. AIDE FINANCIÈRE

	2017	2016
Établissements scolaires québécois	49 705 $	65 240 $
Autres	25 000	112 272
	74 705 $	177 512 $

6. FRAIS FINANCIERS

	2017	2016
Intérêts sur la dette à long terme	2 169 156 $	2 482 569 $
Autres intérêts	13 419	8 423
	2 182 575 $	2 490 992 $

7. EXCÉDENT CUMULÉ

	Opérations courantes	Investis en immobilisations corporelles	Réserve[1]	Fonds pour la mise en valeur de la capitale[2]	2017	2016
SOLDE AU DÉBUT	– $	34 123 441 $	443 036 $	1 557 479 $	36 123 956 $	35 186 649 $
VARIATION DE L'EXERCICE						
Excédent annuel	8 143 397	(5 137 055)	948 811	(37 847)	3 917 306	937 307
Investissements en immobilisations corporelles	(6 819 228)	7 382 620	–	(563 392)	–	–
	1 324 169	36 369 006	1 391 847	956 240	40 041 262	36 123 956
Virement de l'excédent[2]	(1 324 169)	–	–	1 324 169	–	–
SOLDE À LA FIN	– $	36 369 006 $	1 391 847 $	2 280 409 $	40 041 262 $	36 123 956 $

1 La réserve est constituée d'un montant de 1 391 847 $ qui servira pour le remboursement du service de la dette (2016 : 443 036 $).
2 En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

8. PLACEMENTS

	2017	2016
Certificats de placement garanti		
1,74 %, échéant le 22 décembre 2017	3 275 000 $	– $
1,25 % à 2,00 %, échus au cours de l'exercice	–	3 225 000
	3 275 000 $	3 225 000 $

Un montant de 3 480 111 $, constitué d'un solde de banque de 205 111 $ provenant de la trésorerie et de 3 275 000 $ d'un placement, est réservé pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain (2016 : 3 228 642 $).

9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2017	2016
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*	165 265 $	165 265 $
Taxe de vente du Québec*	100 856	58 342
Taxe sur les produits et services	51 374	30 122
Commission scolaire de la capitale*	-	944
Intérêts	22 310	40 261
Autres	120 987	142 886
	460 792 $	437 820 $

* Au 31 mars 2017, un montant de 266 121 $ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2016 : 224 551 $). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

10. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2017	2016
Banque Nationale du Canada	100 000 $	200 000 $
Ministère de la Culture et des Communications*	75 000	75 000
La Capitale assureur de l'administration publique inc.	60 000	-
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*	-	15 000
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	9 670	9 670
Musée de la civilisation de Québec*	830	830
Autres	12 500	12 500
	258 000 $	313 000 $

* Au 31 mars 2017, un montant total de 75 830 $ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2016 : 90 830 $).

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2017	2016
Fournisseurs*	1 265 313 $	1 082 095 $
Somme à verser à la Ville de Québec**	5 000 000	5 000 000
Traitements	166 022	87 663
Avantages sociaux	163 049	130 620
Congés de maladie à payer (note 16)	55 000	55 875
Vacances à payer (note 16)	375 214	340 950
Intérêts à payer sur la dette à long terme*	595 330	685 350
	7 619 928 $	7 382 553 $

* Au 31 mars 2017, un montant total de 991 975 $ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2016 : 1 090 434 $).

** Conformément à l'Accord de partenariat avec les municipalités, le gouvernement du Québec a mandaté la Commission à verser une somme de 5 millions de dollars à la Ville de Québec.

12. REVENUS REPORTÉS

	2017	2016
Locations	43 301 $	22 853 $
Activités éducatives	17 215	10 172
	60 516 $	33 025 $

13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	599 021 $	755 596 $
Contributions reçues au cours de l'exercice	98 500	159 988
	697 521	915 584
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(244 454)	(316 563)
Solde à la fin	453 067 $	599 021 $

Au 31 mars 2017, un montant total de 144 773 $ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2016 : 123 190 $).

14. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
EMPRUNTS DU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
4.05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 $, échéant le 1er décembre 2020	805 391 $	1 006 066 $
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 $, échéant le 1er décembre 2020	418 542	522 828
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 $, échéant le 1er décembre 2020	539 715	674 194
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 102 235 $, échéant le 1er décembre 2022	1 221 059	1 423 683
5,78 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 $, échéant le 16 janvier 2018	636 609	1 272 381
4,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 $, échéant le 31 mars 2026	7 452 035	8 276 874
4,72 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 $, échéant le 1er juin 2025	10 849 107	12 120 109
5,17 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 $, échéant le 1er décembre 2025	13 380 144	14 860 598
4,56 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 $, échéant le 1er décembre 2018	329 231	493 378
1,21 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 604 $, échéant le 1er décembre 2018	301 784	452 187
4,02 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 $ et un versement final de 2 229 513 $ le 1er juin 2018	2 544 286	2 860 011
4,01 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 $ et un versement final de 906 361 $ le 1er décembre 2020	1 477 812	1 640 910
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 $, échéant le 1er décembre 2020	481 807	601 856
1,92 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 $ et un versement final de 1 104 973 $ le 1er décembre 2017	1 203 942	1 403 110
1,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 $ et un versement final de 2 109 493 $ le 1er décembre 2017	2 207 365	2 405 547
3,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 123 413 $ et un versement final de 2 221 439 $ le 1er juin 2025	4 169 912	4 412 972
1,63 %, remboursable par versements semestriels en capital de 18 349 $ et un versement final de 495 416 $ le 1er décembre 2021	658 073	694 204
1,24 %, remboursable par versements semestriels en capital de 13 274 $ et un versement final de 278 749 $ le 1er décembre 2019	344 081	370 236
1,25 %, remboursable par versements semestriels en capital de 36 407 $ et un versement final de 400 472 $ le 1er décembre 2019	580 704	652 756
1,14 %, remboursable par versements semestriels en capital de 140 534 $ et un versement final de 421 602 $ le 1er décembre 2018	841 088	1 120 405
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 $ et un versement final de 783 920 $ le 1er décembre 2017	826 617	912 803
1,80 %, remboursable par versements semestriels en capital de 150 648 $ échéant le 1er décembre 2021	1 500 000	-
4,75 %, échu au cours de l'exercice	-	163 551
Billet à court terme, 0,96 %, en attente de financement à long terme au cours de l'exercice 2018 (2016 : 0,94 %)	3 100 000	1 925 200
	55 869 304 $	60 265 859 $

14. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018	14 120 295 $
2019	8 332 288 $
2020	5 854 182 $
2021	5 949 246 $
2022	4 874 354 $
2023 et plus	16 957 258 $

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2017	2016
Solde au début	612 500 $	662 500 $
Virement des apports reportés	(50 000)	(50 000)
Solde à la fin	562 500 $	612 500 $

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2017, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible et celui du RRPE est passé de 14,38 % à 15,03 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1er janvier 2017 (5,73 % au 1er janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi, la Commission doit verser un montant supplémentaire correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017 (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2016).

Les cotisations de la Commission, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 419 397 $ (2016 : 360 972 $). Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2017		2016	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
Solde au début	55 875 $	340 950 $	53 986 $	346 064 $
Charge de l'exercice	61 205	401 107	55 879	377 688
Prestations versées au cours de l'exercice	(62 080)	(366 843)	(53 990)	(382 802)
Solde à la fin	55 000 $	375 214 $	55 875 $	340 950 $

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locatives	Expositions	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	2017 TOTAL	2016 TOTAL
COÛT														
Solde au début	18 498 310 $	6 $	16 882 483 $	437 759 $	1 602 541 $	961 334 $	65 197 $	– $	146 079 $	19 554 429 $	65 587 101 $	7 548 015 $	131 283 254 $	129 609 605 $
Acquisitions	–	–	36 420	14 370	88 845	–	106 242	51 138	–	390 472	–	2 907 731	3 595 218	2 312 505
Transfert	–	–	422 964	–	–	194 794	–	447 789	–	872 632	–	(1 938 179)	–	–
Incidence des Radiations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(638 856)
Solde à la fin	18 498 310 $	6 $	17 341 867 $	452 129 $	1 691 386 $	1 156 128 $	171 439 $	498 927 $	146 079 $	20 817 533 $	65 587 101 $	8 517 567 $	134 878 472 $	131 283 254 $
AMORTISSEMENT CUMULÉ														
Solde d'ouverture	–	–	5 683 699 $	351 814 $	1 051 538 $	717 658 $	60 414 $	– $	132 243 $	8 680 173 $	25 083 333 $	–	41 760 872 $	37 290 853 $
Amortissement de l'exercice	–	–	851 208	39 153	94 816	105 873	12 316	49 893	4 840	700 912	3 278 044	–	5 137 055	5 108 875
Incidence des radiations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(638 856)
Solde à la fin	–	–	6 534 907 $	390 967 $	1 146 354 $	823 531 $	72 730 $	49 893 $	137 083 $	9 381 085 $	28 361 377 $	–	46 897 927 $	41 760 872 $
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS														
Valeur comptable nette 2016	**18 498 310 $**	**6 $**	**11 198 784 $**	**85 945 $**	**551 003 $**	**243 676 $**	**4 783 $**	**– $**	**13 836 $**	**10 874 256 $**	**40 503 768 $**	**7 548 015 $**	**–**	**89 522 382 $**
Valeur comptable nette 2017	**18 498 310 $**	**6 $**	**10 806 960 $**	**61 162 $**	**545 032 $**	**332 597$**	**98 709 $**	**449 034 $**	**8 996 $**	**11 436 448 $**	**37 225 724 $**	**8 517 567 $**	**87 980 545 $**	**–**

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulonge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine, du domaine Cataraqui et du parc des Moulins et les boisés attenants. Ces parcs et espaces verts ont été cédés à la Commission et constatés pour une valeur symbolique. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projets d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 184 386 $ (2016 : 178 223 $) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2017, des aménagements en cours de réalisation totalisant 1 938 179 $ (2016 : 624 233 $) ont été complétés et transférés dans les bâtiments, le mobilier urbain, les expositions et aménagements dans les parcs.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités liées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie, aux placements, aux créances et intérêts à recevoir et aux contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements est minime puisque les sommes sont déposées auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2017, 60,8 % (2016 : 47,5 %) des créances provenaient d'entités gouvernementales et d'une institution financière et 67,8 % (2016 : 96 %) des contributions à recevoir provenaient d'entités gouvernementales et d'une institution financière reconnue. Les tableaux suivants présentent les créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que des contributions à recevoir de manière chronologique :

CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2017	2016
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	122 092 $	137 309 $
De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation	7 974	9 658
De 61 jours à 90 jours suivant la date de facturation	4 938	7 557
Plus de 90 jours suivant la date de facturation[1]	173 558	194 832
	308 562 $	349 356 $

CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2017	2016
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	75 830 $	85 500 $
Plus de 90 jours suivant la date de facturation[2]	182 170	227 500
	258 000 $	313 000 $

1 Les créances datant de plus de 90 jours proviennent à 95,22 % (2016 : 84,8 %) de travaux effectués par la Commission pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Ces sommes seront récupérées à la fin des travaux.

2 Les contributions à recevoir datant de plus de 90 jours proviennent à 54,9 %, (2016 : 82,2 %) de la Banque Nationale du Canada. Ces contributions à recevoir sont reliées à des projets et sont consignées dans des ententes.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Les immobilisations corporelles touchant les grands projets, sont financés à l'aide de la dette à long terme portant un taux fixe. Le gouvernement du Québec verse annuellement à la Commission des subventions relatives au financement des immobilisations et d'autres charges. Ces subventions correspondent au remboursement du capital et des intérêts de la totalité de cette dette, qu'il a préalablement autorisé par décret. S'il advenait que la Commission ne soit pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts institué par celle-ci, le ministre responsable de la région de la Capitale–Nationale élaborerait et mettrait en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. La Commission considère que le risque de liquidité est faible. Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2017:

	2017					
PASSIFS	Total $	Moins de 6 mois $	De 6 à 12 mois $	De 1 à 2 ans $	De 2 à 5 ans $	Plus de 5 ans $
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	7 456 879	7 253 827	203 052	-	-	-
Dette à long terme	64 564 371	4 111 456	11 495 240	10 022 643	20 201 393	18 733 639
	72 021 250	11 365 283	11 698 292	10 022 643	20 201 393	18 733 639

	2016					
PASSIFS	Total $	Moins de 6 mois $	De 6 à 12 mois $	De 1 à 2 ans $	De 2 à 5 ans $	Plus de 5 ans $
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	7 251 933	7 125 507	126 426	-	-	-
Dette à long terme	71 230 865	4 103 101	6 633 232	12 785 697	23 473 565	24 235 270
	78 482 798	11 228 608	6 759 658	12 785 697	23 473 565	24 235 270

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les placements portent intérêts à taux fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposée la Commission sur ceux-ci est minime.

La dette à long terme est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposée la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la rembourser selon l'échéancier.

20. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2017, la Commission a des obligations jusqu'en 2020 qui totalisent 5 154 469 $ (2016 : 5 140 460 $).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2018	4 500 630 $
2019	386 707 $
2020	267 132 $

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2017.

ANNEXES

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2016-2017

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS

REDDITION DE COMPTES DE LA PLANIFICATION 2016-2017 (AN UN DU PLAN TRIENNIAL 2016-2017 À 2018-2019, PRÉSENTÉ DANS LE RAPPORT ANNUEL 2015-2016)

TABLEAU 7

REDDITION DE COMPTES DE LA PLANIFICATION 2016-2017

PROJETS PRÉVUS EN 2016-2017	COMMENTAIRES
OBJECTIF DE PERCÉE 1 : Créer des expériences distinctives dans la capitale	
SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL	
– Démarrer le programme de la seconde phase de recherches archéologiques	– Reporté – La Commission est en attente de la décision du gouvernement relativement à l'approbation et au financement de la seconde phase de recherches archéologiques.
BUDGET : 2 339 400 $	COÛT : - $
NOUVELLES-CASERNES	
Phase 1 – Entreprendre la planification et les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	– Les plans et devis sont réalisés à 80 %. Une présentation a été faite au ministère de la Culture et des Communications, qui a émis des commentaires préliminaires. La demande de permis a été déposée à la Ville de Québec et le projet a été présenté au comité consultatif d'urbanisme. Les interventions sur le terrain du parc de l'Artillerie, en vue de la réalisation conjointe des travaux, ont été coordonnées avec Parcs Canada.
BUDGET : 4 649 400 $	COÛT : 711 200 $
Phase 2 – Entreprendre la planification des travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	– Préparation des documents d'appels d'offres pour désigner les professionnels, arpenteurs, architectes et ingénieurs qui travailleront sur cette 2e phase. Désignation d'un consultant BIM (Building Information Modeling), la firme BIMOne, pour accompagner la Commission dans la mise en place du processus de gestion BIM avec, pour objectif principal, la saine gestion de l'information historique et archéologique du bâtiment.
BUDGET : 360 000 $	COÛT : - $
– Favoriser la mise en valeur du site par l'accueil de grands événements, la visite du bâtiment et des conférences	– L'édition 2016 des Fêtes de la Nouvelle-France s'est tenue sur le site des Nouvelles-Casernes. En plus de la programmation des Fêtes, le public s'est vu offrir des visites guidées de l'édifice. Plus de 1200 personnes ont donc pu faire une incursion dans le plus long bâtiment érigé en Nouvelle-France. Enfin, une conférence sur l'histoire des Nouvelles-Casernes a été donnée par une historienne de la Commission.
– Finaliser le développement de la vision pour la réhabilitation du site	– Quant à la vision pour la réhabilitation du site, certains aspects ont été remis en question durant la dernière année. La Commission a donc poursuivi sa réflexion avec la collaboration des membres du comité de veille.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : 2 900 $

OBJECTIF DE PERCÉE 1 :
Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)

PROGRAMME DE COMMÉMORATION

– Réaliser un panneau d'interprétation à Saint-Jean-sur-Richelieu pour le monument au premier ministre Félix-Gabriel Marchand	– Réalisé – Le monument été inauguré en septembre 2016.
– Réaménager le lieu d'accueil du monument Guillaume-Couture à Lévis	– Au 31 mars 2017, les travaux d'aménagement sont réalisés à 80 %. Ils comprennent la restauration du monument et l'amorce du réaménagement du parc. Il ne reste que l'installation de bancs, puis d'affichettes qui seront positionnées près de certains végétaux expliquant l'usage qu'on pouvait en faire au temps de Guillaume Couture. La date d'inauguration est fixée au 6 juillet 2017.
– Développer un axe de commémoration sportive	– Contribution à l'allée de commémoration sportive à la place Jean-Béliveau. Le jury de sélection est prévu à l'automne 2017.
– Élargir le rôle-conseil du comité consultatif sur la commémoration et la mise en valeur du patrimoine	– Modification apportée au nom et au mandat du comité.
– Participer, avec la Ville de Québec, à la réalisation d'une plaque commémorant la mémoire de Simon-Napoléon Parent, sur sa résidence de la rue Saint-Vallier	– Le projet est en cours, en collaboration avec la Ville de Québec.
BUDGET : 205 500 $	COÛT : 70 200 $
– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Georges-Émile Tanguay et David Ouellet	– La commémoration de George-Émile Tanguay a été réalisée. Les épigraphes commémorant David Ouellet seront réalisées en 2017.
BUDGET : 3 500 $	COÛT : 2 200 $
– Poursuivre le programme d'entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres en effectuant les travaux de restauration	– En région, les sépultures d'Adélard Godbout et de Maurice Duplessis ont été nettoyées et restaurées à l'été 2016. Les interventions envisagées sur les monuments de Paul Sauvé, d'Antonio Barrette, de Daniel Johnson et de Jean-Jacques Bertrand ont également été réalisées en 2016. La restauration du monument funéraire de Simon-Napoléon Parent au cimetière Saint-Charles à Québec sera complétée en 2017.
– Amorcer les discussions pour le renouvellement de l'entente de partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications	– Entente prolongée jusqu'en 2018-2019.
BUDGET : 173 750 $	COÛT : 48 400 $
– Mettre en place un fonds d'entretien des monuments et œuvres d'art	– Reporté
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $

PROGRAMME *DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE*

– Mettre en œuvre les conclusions de l'évaluation faite en 2015-2016	– En accord avec les conclusions de l'évaluation, quatre nouveaux circuits ont été conçus et seront testés avec des classes au printemps 2017. La nouvelle image de marque sera dévoilée en mai 2017. Les nouveaux circuits seront offerts à la clientèle scolaire dès septembre 2017.
BUDGET : 56 455 $	COÛT : 33 800 $

OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

– Finaliser le renouvellement de l'exposition – Poursuivre les opérations et le développement	– Le nouveau parcours découverte *Horizons* a été inauguré en mai 2016. L'idéation et la conception des ajouts aux fenêtres, aux bouts des corridors et dans l'ascenseur sont en cours. L'installation est prévue à l'été 2017.
BUDGET : 237 300 $	COÛT : 284 100 $ (Partenaire 68 890 $, Commission 215 210 $)

PROGRAMME DE RÉALISATION DE FRESQUES

– Restaurer la Fresque du Petit-Champlain	– Réalisé
BUDGET : 10 000 $	COÛT : 6 900 $

OBJECTIF DE PERCÉE 1 :
Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)

MISES EN LUMIÈRE

Plan lumière

– Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière	– La Commission a poursuivi son mandat d'accompagnement, notamment auprès de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de son projet d'amélioration de la mise en lumière de ses édifices et auprès du Bureau du développement touristique et des grands événements de la Ville de Québec.
BUDGET : 5 000 $	COÛT : - $

ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS

Domaine Cataraqui

– Réaliser le portail de l'entrée principale du domaine	– Les plans et devis définitifs sont terminés et les autorisations de travaux ont été obtenues. Les travaux d'aménagement seront réalisés au printemps 2017.
BUDGET : 27 000 $	COÛT : 9 500 $
– Réaliser le projet de reboisement du secteur nord du stationnement	– Reporté en 2017
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $
– Poursuivre le développement de l'offre de services	– Une fête populaire familiale sous le thème « Une journée à l'anglaise » a été offerte à la population le 11 septembre 2016. Le nouveau centre d'interprétation des grands domaines de Sillery, inauguré lors de cette activité, offre désormais une zone d'accueil pour les visiteurs du domaine en période estivale.
– Évaluer le potentiel d'utilisation commerciale des anciennes serres	– Une étude préliminaire a été réalisée.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : 12 000 $

Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery

– Finaliser les travaux de mise aux normes du bâtiment, implanter l'exposition et inaugurer le nouveau centre d'interprétation	– Les travaux ont été effectués et le nouveau centre d'interprétation a été inauguré le 11 septembre 2016, dans le cadre de l'activité « Une journée à l'anglaise ».
BUDGET : 145 000 $	COÛT : 74 100 $

Parc du Bois-de-Coulonge

– Poursuivre et finaliser la révision du plan directeur	– En réalisation à l'interne
– Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière	– Phase 1 réalisée
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $
– Poursuivre l'animation événementielle de la maison du fermier	– Réalisé – La cabane de L'Affaire a organisé trois événements thématiques en 2016-2017 pour le temps de sucres, le temps des pommes et le temps des Fêtes.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $

OBJECTIF DE PERCÉE 1 :
Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)

Parc des Moulins

– Réaliser le montage financier du projet de la renaturalisation de la rivière du Berger, secteur bassin, selon les nouvelles orientations du projet, soit la réfection des infrastructures du bassin	– L'estimation des coûts incluant différents scénarios d'aménagement a été réalisée.
– Planifier les travaux et élaborer les plans et devis pour la phase 1 (réfection des infrastructures des barrages)	
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $
– Élaborer un projet de parc dans le secteur ouest de l'ancien jardin zoologique	– Reporté
– Réaliser la phase 1 (revitalisation des sentiers du boisé)	– Réalisé – Les nouveaux sentiers ont été inaugurés le 3 décembre 2016. Certains travaux se poursuivront à l'été 2017.
– Entreprendre la réalisation des plans et devis de la phase 2 (centre du site)	– Reporté
BUDGET : 500 000 $	COÛT : 282 900 $

Parc du Cavalier-du-Moulin

– À la suite de la confirmation de la participation de la Ville de Québec, réaliser le montage financier du projet pour réaménager le passage de la Garde	– Reporté
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $

Interventions en arboriculture dans les parcs et espaces verts

– Poursuivre la mise à jour de l'inventaire et la géolocalisation des arbres du parc du Bois-de-Coulonge	– En continu
BUDGET : 10 000 $	COÛT : - $
– Déployer le plan quinquennal d'interventions en arboriculture	– En continu – Les principales interventions réalisées en 2016-2017 sont les suivantes : poursuite des inventaires, travaux majeurs de sécurisation arboricole du boisé du parc des Moulins, dépistage et suivi de la maladie hollandaise de l'orme et contrôle des espèces envahissantes (érable de Norvège).
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $

Augmentation de l'offre de services dans les parcs

– Développer de nouvelles activités et de nouveaux produits familiaux dans les parcs de la Commission	– La cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge accueillait cette année sept groupes de 4e, 5e et 6e années dans le cadre d'un projet pilote d'une activité offerte au milieu scolaire. L'activité combinait la traditionnelle partie de sucre à une visite du centre d'interprétation, un tour en calèche avec contes et légendes et une découverte du métier de sucrier et d'acériculteur. – Une nouvelle offre pour les familles a été développée et verra le jour au domaine Cataraqui à compter du mois d'août 2017. Les fêtes d'enfants animées par les guides ayant pris fin à l'Observatoire de la Capitale, elles seront adaptées et proposées à la maison du chauffeur du domaine Cataraqui. S'inspirant de l'histoire du domaine, l'activité « Artistes en fête » proposera aux enfants de s'amuser sous le thème de l'artiste peintre. Des classiques des fêtes d'enfants, tels que le maquillage et la dégustation de gâteau, s'allient à des activités thématiques, comme la peinture et les jeux adaptés, pour créer une fête unique aux couleurs de ce domaine historique.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : 700 $

OBJECTIF DE PERCÉE 2 :
Faire du littoral du Saint-Laurent un lieu d'intervention privilégié

Littoral

PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN PHASE 3

– Mettre en place le bureau de projet	– Réalisé
– Préparer un mémoire et le dossier d'affaires	– Au 31 mars, le dossier d'affaires est réalisé à environ 65 %.
– Réaliser les plans et devis	– Au 31 mars, les plans et devis définitifs sont terminés à environ 70 %.
– Réaliser une étude de retombées économiques	– Reporté
BUDGET : 3 283 000 $	COÛT : 639 700 $

LITTORAL EST

– Réaliser le montage financier par phases du projet – Conclure des ententes pour les phases de réalisation avec les partenaires	– Le plan directeur du littoral est a été rendu public en mai 2016. Les discussions se poursuivent pour la mise en œuvre de la vision d'aménagement.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : 125 000 $

SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR CHAMPLAIN

– Parachever les travaux d'aménagement du boulevard – Implanter les derniers éléments d'interprétation entre le quai des Cageux et les ponts	– Réalisé – Le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain vers l'ouest a été inauguré le 27 septembre 2016.
BUDGET : 385 500 $	COÛT : 276 000 $

PLACE DES CANOTIERS

– Accompagner la Société québécoise des infrastructures (SQI) dans la réalisation du projet	– La Commission a poursuivi l'accompagnement de la SQI dans la programmation de la place publique.
– Planifier l'ouverture et l'exploitation de la place des Canotiers	– La place des Canotiers sera inaugurée en juin 2017. La Commission sera responsable de toute occupation temporaire, événement ou activité qui se tiendra sur la place publique.
– Élaborer le concept d'interprétation à la place des Canotiers	– Reporté
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $

SENTIER DE LA CAPITALE (TRONÇON ENTRE LE DOMAINE CATARAQUI ET LE PARC DU BOIS-DE-COULONGE)

– Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec	– Dossier en attente des orientations de la Ville de Québec.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : - $

PAYSAGES EN DIALOGUE

– Réaliser un concept global de localisation	– Les résultats d'un mandat octroyé à Atelier général architecture à l'été 2016 ont été intégrés au plan d'ensemble.
BUDGET : 10 000 $	COÛT : 9 750 $

OBJECTIF DE PE 3 :
Être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une *capitale mémorable et inspirante*

SÉRIE DE CONFÉRENCES-SPECTACLES *LES TRÉSORS DE LA CAPITALE*

– Renouveler le partenariat avec les Musées de la civilisation de Québec – Présenter la troisième saison de la série – Développer un spectacle hors série pour la clientèle familiale	– Troisième saison présentée en 2016-2017, mettant en valeur six objets puisés dans la collection nationale : le violoncelle de la famille Dessane, la cage de la Corriveau, le costume de Monsieur Bedondaine, le canot de César Newashish, la collection Desjardins du Séminaire et la calèche de Québec.
BUDGET : 125 000 $	COÛT : 107 300 $

PROGRAMME D'ÉDITION

– Évaluer des projets d'édition – Développer un projet de livre sur Jean Béliveau et les As de Québec – Amorcer la réflexion du projet de livre sur les premiers ministres	– L'élaboration des contenus est en cours par l'auteur Marc Durand et son collaborateur Léo Roy.
BUDGET : 50 000 $	COÛT : 7 500 $

CHARTE LUMIÈRE

– Poursuivre l'élaboration de la Charte lumière de la capitale	– Une révision de la structure du document et d'un schéma de concept a été faite et a notamment profité des commentaires avisés d'un membre du Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP) de l'École d'architecture de l'Université Laval. La rédaction a fait l'objet de diverses recherches et une version révisée partielle a été réalisée. La rédaction détaillée est en cours.
BUDGET : 5 000 $	COÛT : - $

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT – POUR UNE VISION COMMUNE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE

– Finaliser et diffuser la politique d'aménagement auprès des partenaires	– À la suite du montage graphique du document, en septembre 2016, la Commission a déposé à son conseil d'administration son projet de politique qui ferait l'objet de consultations. Accompagnée de la firme En mode solutions, elle a entrepris une consultation auprès de ses partenaires afin de valider sa vision globale et ses orientations d'aménagement pour qu'elles représentent adéquatement les préoccupations des acteurs clés de la capitale
BUDGET : 8 000 $	COÛT : 12 700 $

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme prévu par la Loi sur le développement durable, la Commission de la capitale nationale du Québec fait état, dans cette section, des résultats de l'exercice 2016-2017 pour chacune des actions inscrites à son plan d'action de développement durable.

Ces actions ont été mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 adopté par la Commission afin de contribuer à l'atteinte des objectifs définis dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

TABLEAU 8

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

OBJECTIF 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Les ministères et les organismes ont l'obligation de mettre en œuvre une action qui vise la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs par les employés. L'action 1 contribue à cet objectif.

ACTION 1	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en œuvre des gestes visant la réduction des déplacements individuels et encourager l'utilisation de modes de transport écoénergétiques.	**Indicateur** Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements d'affaires et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs des employés. **Cible** Au moins deux gestes par année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	En plus de la promotion du programme Abonne-Bus auquel est abonné le tiers des employés des bureaux administratifs, la Commission s'est associée au Réseau de transport de la capitale pour offrir la Promo 3 pour 1 : les employés qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail peuvent essayer le transport en commun durant trois mois pour le tarif d'un seul. Enfin, la Commission a encouragé ses employés à s'inscrire à la journée Défi sans auto solo, qui visait à se rendre sur leur lieu de travail en utilisant un mode de transport durable.

ACTION 2	INDICATEURS ET CIBLES
Mettre en place des mesures visant à assurer une gestion optimale des documents administratifs.	**Indicateurs** État d'avancement de l'implantation des outils de gestion documentaire. Proposition d'une démarche méthodologique définie et structurée visant la gestion électronique des documents. **Cibles** Documents papier conservés en conformité avec les nouveaux outils au plus tard le 31 décembre 2017. Rapport d'analyse déposé au plus tard le 31 mars 2018.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	L'implantation des nouveaux outils de gestion documentaire qui ont été révisés en 2014 est réalisée à 80 % pour l'ensemble des documents administratifs de la Commission, en format papier. La Commission entreprendra les démarches en début du prochain exercice en vue de produire un rapport d'analyse visant la gestion électronique des documents. Plusieurs processus et outils sont révisés chaque année visant à réduire l'usage du papier (par exemple l'introduction de formulaires électroniques), permettant d'éviter l'impression de documents.

ACTION 3	INDICATEURS ET CIBLES
Encourager la réalisation d'événements et de réunions écoresponsables.	**Indicateurs** Taux du personnel rejoint par l'information relative à l'organisation d'événements et de réunions écoresponsables. Proportion des événements et des réunions organisés par la Commission qui prennent en compte le guide de gestion d'événements et de réunions écoresponsables. **Cibles** 100 % du personnel informé d'ici le 31 mars 2017. 100 % des événements et des réunions organisés d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Un guide et une grille d'évaluation ont été préparés et sont en cours de validation en vue de leur diffusion auprès de l'ensemble du personnel. Le comité de suivi s'est assuré auprès des organisateurs que les activités et événements réalisés au cours de l'année pour le personnel de la Commission intègrent les pratiques écoresponsables promues par le guide.

ACTION 4	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en œuvre des mesures pour gérer de façon écoresponsable le parc informatique.	**Indicateur** Nombre de mesures. **Cible** Au moins une nouvelle mesure par année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Commission a procédé à l'achat d'ordinateurs et d'imprimantes répondant aux normes Electronic Product Environmental Assessment Tool (EPEAT) et à la norme Energy Star. La Commission poursuit également sa participation au programme de récupération de cartouches d'encre de la fondation Mira.

ACTION 5	INDICATEUR ET CIBLE
Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.	**Indicateur** Pourcentage de réduction des gaz à effet de serre. **Cible** Réduction des gaz à effet de serre de 10 % d'ici 2020 par rapport au taux de 2009-2010.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Divers travaux sont réalisés dans les bâtiments existants, lesquels contribuent à atteindre la cible prévue d'ici 2020.

ACTION 6	INDICATEURS ET CIBLES
Intégrer des pratiques écoresponsables dans les processus de gestion des projets de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur.	**Indicateurs** Adoption d'outils visant l'intégration de pratiques écoresponsables dans les processus de gestion des projets de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur. Proportion des projets intégrant les pratiques définies dans la grille d'évaluation. **Cibles** Adoption d'une grille d'évaluation d'ici le 31 mars 2018. 100 % des projets à réaliser entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Une réunion a eu lieu en vue de coordonner les recherches visant à évaluer diverses approches en vue de l'adoption d'une grille d'évaluation.

OBJECTIF 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics.

ACTION 7	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en œuvre un processus structuré de prise en compte des principes de développement durable.	**Indicateur** Déploiement du projet pilote Le parc du Bois-de-Coulonge : une vitrine de développement durable dans la capitale. **Cible** Réalisation de 100 % des actions inscrites au projet pilote d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Le suivi de cette action est reporté à l'exercice 2017-2018.

OBJECTIF 1.3

Favoriser l'adoption d'approches de participation publique dans l'établissement et la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales.

ACTION 8	INDICATEUR ET CIBLE
Encourager la consultation des citoyens et des parties prenantes dans l'élaboration de politiques.	**Indicateur** Proportion des politiques dont l'élaboration intègre un processus de participation publique. **Cible** 100 % des politiques.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	100 % des politiques élaborées depuis le 31 mars 2016 intègrent un processus de participation des parties prenantes. La Commission mène une démarche de consultation sur la Politique d'aménagement *Pour une vision commune de l'aménagement de la capitale* afin de valider sa vision globale et ses orientations d'aménagement pour qu'elles représentent adéquatement les préoccupations du milieu et des acteurs clés de la capitale. Deux ateliers participatifs avec la Ville de Québec et la Ville de Lévis ont eu lieu à l'hiver 2017. La Commission poursuit les consultations de façon plus élargie avec tous les acteurs ciblés. La Commission tiendra des consultations publiques sur le Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords au retour des vacances d'été 2017. C'est une des étapes à franchir en vue de la réalisation d'une première phase de travaux comprenant un ou deux projets (antennes d'accès au fleuve). Ces consultations permettront de préciser les enjeux et les besoins des usagers, notamment des résidents du secteur.

OBJECTIF 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial.

ACTION 9	INDICATEUR ET CIBLE
Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques pour assurer la mise en valeur du patrimoine.	**Indicateur** Nombre de pratiques ou d'activités. **Cible** Tenir au moins cinq pratiques ou activités par année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Le Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery, situé au domaine Cataraqui, a été inauguré en septembre 2016. Il met en valeur la richesse historique et patrimoniale des grands domaines qui ont ponctué la falaise de Sillery au 19e siècle. Le centre d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge était ouvert tout l'été, racontant l'histoire de ce grand domaine qui a eu la vocation de résidence vice-royale. Des journées portes ouvertes ont été organisées et des visites guidées ont été offertes tout l'été au parc du Bois-de-Coulonge ainsi qu'au domaine Cataraqui, visant à faire connaître ces lieux historiques. La Commission a inauguré en décembre 2016 le boisé du parc des Moulins et ses 2,3 km de sentiers pédestres redonnant à la population l'accès à ce grand site patrimonial de 20 hectares, qui était inaccessible depuis la fermeture du jardin zoologique. La troisième saison de la série *Les Trésors de la capitale* a été présentée au Palais Montcalm dont la programmation vise à faire connaître l'histoire de la capitale nationale. La Commission a participé à la tenue de concerts organisés sur ses différents sites. Les amateurs de jazz et de blues ont profité de ces activités gratuites du 18 août au 5 septembre 2016 dans les plus beaux sites de la capitale. La Commission a participé aux Parcours du solstice, activité gratuite offerte au grand public dans le cadre de la fête nationale, visant la mise en valeur de l'histoire de la capitale. À l'occasion du mois de l'archéologie en août, la Commission a ouvert au public le site archéologique Cartier-Roberval en organisant des visites guidées. L'exposition *La colonie retrouvée : première France d'Amérique 1541-1543* est présentée au Musée de l'Amérique francophone depuis le 1er mai 2013. Elle met en valeur les artefacts et les recherches effectuées sur le site. L'exposition est prolongée jusqu'en 2018.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques.

OBJECTIF 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

ACTION 10	INDICATEUR ET CIBLE
Favoriser la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale aux activités de la Commission.	**Indicateur** Nombre d'activités faisant participer des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. **Cible** Au moins deux activités par année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Pour une 14e année, le parc du Bois-de-Coulonge accueille la Cabane à sucre au parc. Une cinquantaine d'érables du parc sont entaillés et l'eau est bouillie sur place dans l'authentique cabane à sucre. Cette activité permet de sensibiliser la population et d'amasser des fonds pour la Fondation de l'école primaire Saint-Michel de Sillery, qui scolarise, en plus d'enfants du primaire, des élèves qui présentent un trouble du spectre de l'autisme. La Commission a remis l'ensemble des récoltes du potager du domaine Cataraqui à des banques alimentaires de la région. Les employés de la Commission ont participé à une activité de cueillette de pommes dans le verger du parc du Bois-de-Coulonge en septembre dernier. Remise à Moisson Québec, la récolte a été redistribuée aux 134 organismes accrédités.

OBJECTIF 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés.

ACTION 11	INDICATEUR ET CIBLE
Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques visant l'accessibilité aux activités et aux parcs de la Commission.	**Indicateur** Nombre de pratiques. **Cible** Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	L'accès au Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery au domaine Cataraqui ainsi qu'à celui du parc du Bois-de-Coulonge est gratuit, de même que la participation aux visites guidées organisées durant la période estivale au parc du Bois-de-Coulonge et au domaine Cataraqui. Tenue d'une activité grand public le 11 septembre 2016 (Un dimanche à l'anglaise) au domaine Cataraqui, visant à faire connaître l'histoire de ce grand domaine. Le réseau des parcs et espaces verts gérés par la Commission permet un accès gratuit à des lieux, des parcs historiques, des espaces publics et des espaces verts qui embellissent et font rayonner la capitale. Du 3 au 7 août 2016, la Commission a organisé des visites guidées gratuites des Nouvelles-Casernes, lieu emblématique du Vieux-Québec.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

Améliorer par la prévention la santé de la population.

OBJECTIF 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

ACTION 12	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en œuvre des pratiques qui valorisent un mode de vie plus actif.	**Indicateur** Nombre de pratiques. **Cible** Au moins trois pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Un programme visant à encourager la pratique d'activités physiques est proposé aux employés. La promotion de ce programme est effectuée auprès de chaque nouvel employé et de façon ponctuelle auprès de l'ensemble du personnel. La Commission participe au Défi Entreprises et soutient les employés participant à l'activité. La politique d'occupation des parcs et espaces verts permet la tenue d'événements sportifs et d'activités physiques offerts à la population au sein des différents sites de la Commission.

OBJECTIF 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires.

ACTION 13	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en place des pratiques visant à assurer la santé et la sécurité des personnes.	**Indicateur** Nombre de pratiques. **Cible** Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Un programme de prévention a été élaboré visant les travaux d'entretien des parcs et espaces verts de la Commission. Un plan des mesures d'urgence au siège social est maintenu à jour et est diffusé ponctuellement aux membres du personnel. Des messages d'information ont été diffusés à l'ensemble du personnel, des sessions d'information ont été organisées et des documents ont été rendus disponibles afin d'informer adéquatement le personnel des procédures qui s'appliquent en cas d'incident ou d'accident dans le cadre de leur travail. Les membres formant l'équipe de secouristes en milieu de travail ainsi que leur mandat ont été rappelés à l'ensemble du personnel. La Commission a procédé au renouvellement d'accréditations de secourisme en milieu de travail. Une personne-ressource est disponible pour le personnel en vue de faire l'évaluation de l'ergonomie des postes de travail.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités.

OBJECTIF 6.1

Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire.

ACTION 14	INDICATEUR ET CIBLE
Réaliser des activités favorisant la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire.	**Indicateur** Nombre d'activités. **Cible** Au moins trois activités réalisées d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Deux activités réalisées à ce jour favorisent la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire. D'une part, la Commission, en partenariat avec la Ville de Québec et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, a réalisé le plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords ayant pour objectif la réappropriation, la réhabilitation et la revalorisation du littoral du Saint-Laurent sur un territoire de 8 km, entre le domaine de Maizerets et le parc de la Chute-Montmorency. Cette vision propose de nouveaux aménagements afin de retisser les liens entre la ville et le fleuve. Le plan a été déposé publiquement en mai 2016. D'autre part, à la suite du montage graphique du document, la Commission a déposé à son conseil d'administration le 14 septembre 2016 son projet de politique d'aménagement *Pour une vision commune de l'aménagement de la capitale.* Ce document énonce des objectifs et des orientations pour la capitale qui traduisent les meilleures pratiques dans les divers domaines de l'aménagement. Par ailleurs, deux autres activités, toujours en préparation, favoriseront la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire. Premièrement, le plan directeur du projet Paysage en dialogue : ouvrir des perspectives sur la capitale vise à mettre en valeur les paysages emblématiques de la capitale par l'aménagement d'une dizaine d'accès au fleuve. Cette réflexion d'ensemble dégage une démarche participative avec les gens du milieu afin de stimuler l'innovation et de favoriser leur appropriation et leur satisfaction envers les futurs aménagements. Deuxièmement, la Charte de la lumière urbaine durable vise à énumérer les bonnes pratiques et les éléments à considérer lorsqu'il s'agit d'intervenir sur le paysage nocturne.

OBJECTIF 6.2

Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

ACTION 15	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en œuvre des actions visant à sensibiliser nos partenaires à intégrer les principes de développement durable dans leurs activités.	**Indicateur** Nombre d'actions. **Cible** Au moins deux actions mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Commission accueille chaque année dans ses parcs et espaces verts des étudiants du Centre de formation professionnelle inscrits en horticulture. Les stages permettent l'intégration dans la pratique de l'horticulture ornementale des principes de développement durable. La Commission a prévu dans ses appels d'offres visant l'exploitation de ses concessions alimentaires une clause spécifique au développement durable.

OBJECTIF 6.3

Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités

ACTION 16	INDICATEUR ET CIBLE
Établissement d'un cadre soutenant la participation publique dans les activités de la Commission.	**Indicateur** Production d'un document d'orientation. **Cible** Dépôt du document d'ici 2020.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Commission souhaite s'appuyer sur son expérience des démarches de consultation en cours pour élaborer un cadre soutenant la participation publique dans ses activités. Ainsi, le bilan des démarches de consultation de la Politique d'aménagement *Pour une vision commune de l'aménagement de la capitale* et du Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords servira de base à la réflexion.

OBJECTIF 6.4

Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels

ACTION 17	INDICATEUR ET CIBLE
Mettre en œuvre des actions visant à réduire les impacts des changements climatiques et la prévention des sinistres naturels dans la réalisation de projets d'aménagement.	**Indicateur** Nombre de projets. **Cible** 100 % des projets tiennent compte des impacts.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	L'adoption de la grille d'évaluation prévue à l'action 6 permettra de mesurer l'atteinte de cet objectif.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Soutenir la mobilité durable.

OBJECTIF 7.2

Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

ACTION 18	INDICATEUR ET CIBLE
Adoption d'une politique d'acquisition des véhicules utilisant des sources d'énergie de remplacement des hydrocarbures.	**Indicateur** Adoption de la politique. **Cible** Au plus tard le 31 mars 2017.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Le suivi de cette action est reporté en 2017-2018.

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC EN 2016-2017

TABLEAU 9

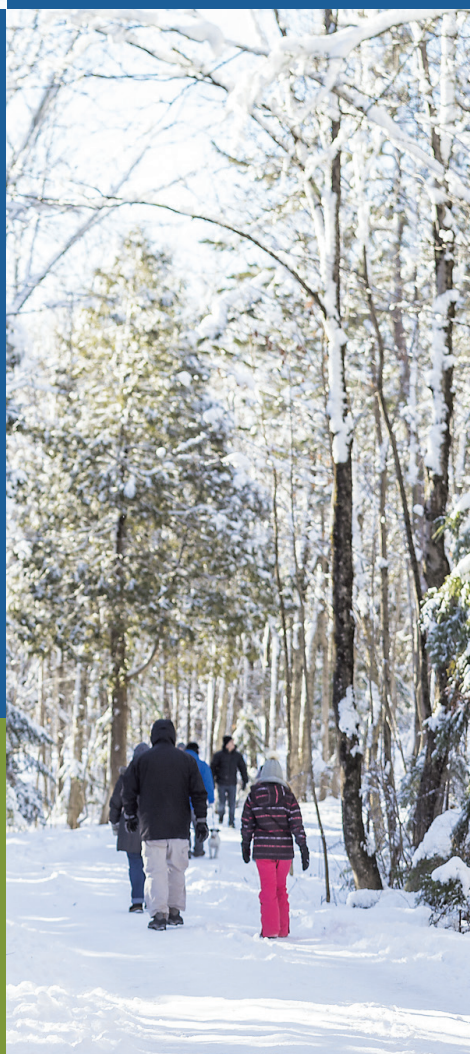
Frais applicables aux activités et aux services offerts

ACTIVITÉS ET SERVICES		2016-2017 FRAIS UNITAIRES*
Programme *Découvrir la capitale nationale*		De 7,50 $ à 14,50 $ par personne (selon le circuit)
Les Trésors de la capitale		Abonnement annuel : 60 $ (+ frais de service) 3 spectacles : 42 $ (+ frais de service) Billet individuel : 16 $ (+ frais de service) Billet étudiant : 10 $ (+ frais de service)
Observatoire de la Capitale	Visite individuelle	Adulte : 12,18 $ Étudiant : 9,57 $ Aîné (65 ans et +) : 9,57 $ Enfant (12 ans et moins accompagné d'un adulte) : gratuit Visa panoramique : 25 $
	Conférence de presse ou location commerciale	330 $ pour une conférence de presse (période de 3 h) + de 50 $ à 100 $ par heure additionnelle De 535 $ à 1 350 $ (selon le nombre de personnes) + de 50 $ à 100 $ par heure additionnelle
	Fête d'enfants	De 150 $ à 200 $ (selon le nombre d'enfants)
	Boutique	De 0,75 $ à 75 $ (selon l'article)
	Visite guidée	De 4,25 $ à 6,52 $ par personne (selon le groupe d'âge, minimum de 20 personnes)
Pavillon des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain	Conférence de presse ou location commerciale	330 $ ou 400 $ (selon le type de location)
Visites guidées pour les groupes au parc du Bois-de-Coulonge et à la promenade Samuel-De Champlain		5 $ par personne (minimum de 15 personnes)
Salle de réunion du parc du Bois-de-Coulonge		De 125 $ à 225 $ (selon la plage horaire)

ACTIVITÉS ET SERVICES		2016-2017 FRAIS UNITAIRES*
Domaine Cataraqui	Location de salle	De 175 $ à 3 000 $ (selon la salle et la durée) + de 50 $ à 300 $ par heure additionnelle
	Forfait réunion	De 41,90 $ à 80 $ par personne (selon le nombre de personnes et la salle)
	Forfait soirée de Noël	De 87,50 $ à 138,75 $ par personne (selon les services)
	Pause-café (à la carte)	De 1,25 $ à 12,75 $ par personne (selon les services)
	Location de vaisselle	De 0,30 $ à 45 $ (selon l'article)
	Location d'équipements audiovisuels	De 25 $ à 350 $ (selon l'équipement)
	Concert classique	29 $ par personne Abonnement annuel : 104 $ (4 concerts)
	Événement gastronomique	Adulte : de 42,95 $ à 95 $ (selon l'événement) Enfant : 19,95 $
Édition	Vente de livres	De 6 $ à 39,95 $
Stationnement du parc du Bois-de-Coulonge		2 $ la première période de 60 minutes 3 $ pour chaque période additionnelle de 60 minutes Maximum : 17 $ (payant en semaine entre 7 h 30 et 17 h 00)

* Les frais excluent les taxes. Ils peuvent changer sans autre avis et varier en fonction de certaines promotions applicables selon le nombre de personnes, le type d'événement ou le moment de l'année (basse ou haute saison).





Consultez en ligne le rapport annuel 2016-2017

capitale.gouv.qc.ca

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Québec